

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



CAMERCAP-PARC

EVALUER - PROPOSER - INNOVER
ASSESS - SUGGEST - INNOVATE



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

QUELLE ÉCOLE POUR L'ÉMERGENCE DU CAMEROUN ?

Un essai de formulation basée sur une approche de rationalisation des choix

L'urgence de la Rupture

Serie Etude #13



Janvier 2023

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
.....
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



QUELLE ÉCOLE POUR L'ÉMERGENCE DU CAMEROUN ?

*UN ESSAI DE FORMULATION BASÉE SUR UNE
APPROCHE DE RATIONALISATION DES CHOIX*

L'URGENCE DE LA RUPTURE

Janvier 2023

Série Études #13

SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	vi
LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES, ENCADRES ET FIGURES.....	viii
AVANT-PROPOS	11
INTRODUCTION.....	13
Chapitre 1 : LA FINALITÉ DE L'ÉCOLE POUR UN PAYS EN DÉVELOPPEMENT.....	15
1.1. Rappel sommaire des missions du système éducatif au Cameroun	15
1.2. Du financement de l'éducation et la formation au Cameroun	16
Chapitre 2 : LES AGENDAS DE DÉVELOPPEMENT ET LES PRODUITS DE L'ÉCOLE AU CAMEROUN . 19	
2.1. Au niveau international : Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable.....	19
2.2. Au niveau régional : Agenda 2063 de l'Union Afrique.....	19
2.3. Au niveau national : La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030	20
Chapitre 3 : LES BESOINS EN COMPÉTENCES POUR L'ÉMERGENCE.....	23
3.1. Le modèle conceptuel dans le contexte de la décentralisation et les rôles des différents acteurs	23
3.2. Le rôle des acteurs dans le secteur Éducation/Formation en contexte de décentralisation.....	24
3.3. L'école et le système productif	25
3.4. Les conditions de réalisation et de réussite (l'école des valeurs)	26
Chapitre 4 : QUELLES SEMENCES POUR QUELS FRUITS ?	27
4.1. Au niveau primaire	27
4.2. Analyse comparée du niveau primaire : comment ça se passe ailleurs ?	32
4.3. Le niveau secondaire	37
4.4. Analyse comparée du niveau secondaire : comment ça se passe ailleurs ?	43
Chapitre 5 : COMMENT S'EN SORTIR ?UNE APPROCHE POUR LA RUPTURE : CASSER POUR OUVRIR ET NON POUR DÉTRUIRE	51
5.1. Une démarche fondée sur l'approche de renforcement des capacités, selon la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF)	53
5.2. Le découpage des zones agro-écologiques et les académies régionales.....	54
5.3. La modélisation des contenus de formations/apprentissage	54
Conclusion	57
QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	58

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACBF	African Capacity Building Foundation
ART	Agence de Régulation des Télécommunications
AREF	Académie Régionale d'Education et de Formation
BAD	Banque Africaine de Développement
BEPC	Brevet d'Études du Premier Cycle
BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Études de Population
CAMERCAP-PARC	Centre d'Analyse et de Recherche sur les Politiques Économiques et Sociales
CAPIEMP	Certificat d'Aptitude Pédagogique des Instituteurs des Écoles Maternelles et Primaires
CAPIET	Certificat d'Aptitude Pédagogique des Instituteurs de l'Enseignement Technique
CEI	Cours Élémentaire Première Année
CEII	Cours Élémentaire Deuxième Année
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CEP	Certificat d'Études Primaires
CESA	Continental Education Strategy for Africa
CMI	Cours Moyen Première Année
CMII	Cours Moyen Deuxième Année
COVID-19	Corona Virus Disease 2019
CP	Cours Préparatoire
CPS	Cours Préparatoire Spécial
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
DGB	Direction Générale du Budget (MINFI)
DIPCO	Diplôme de Conseiller d'Orientation
DIPES I	Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire Premier Grade
DIPES II	Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ECM	Éducation à la Citoyenneté et à la Morale
EPS	Éducation Physique et Sportive
ESF	Éducation Sociale et Familiale
EESI	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
ELAN-Afrique	École et Langues Nationales en Afrique
ENIEG	École Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général
ENIET	École Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
ENS	École Normale Supérieure
FSLC	First School Leaving Certificate

GCE AL	General Certificate Education Advanced Level
GCE OL	General Certificate Education Ordinary Level
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IDE	Investissements Directs Étrangers
IDRC	International Development Research Centre
INC	Institut National de Cartographie
INS	Institut National de la Statistique
MINEDUB	Ministère de l'Éducation de Base
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFI	Ministère des Finances
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
NOSO	Nord-Ouest, Sud-Ouest
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONU	Organisation des Nations Unies
OTA	"On a Trop Attendu"
OTS	"On a Trop Supporté"
PANEJ	Plan d'Action National pour l'Emploi Jeune
PTF	Partenaire Technique et Financier
QCM	Questions à Choix Multiples
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SES	Sciences Économiques et Sociales
SIL	Section d'Initiation Linguistique
SND30	Stratégie Nationale de Développement, horizon 2030
SNI	Système National de l'Innovation
SSEF	Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation
STEM	Science, Technology, Engineering, and Mathematics
SVTEENB	Science de la Vie et de la Terre, Éducation à l'Environnement Hygiène Biotechnologie
STI	Sciences et Technologies de l'Innovation
TM	Travail Manuel
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UA	Union Africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES, ENCADRÉS ET FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution du financement de l'éducation au Cameroun sur les 10 dernières années (en milliards de FCFA)	17
Tableau 2 : Le niveau primaire au Cameroun	27
Tableau 3 : Les disciplines d'apprentissage dans le sous-système francophone et anglophone du cycle primaire	28
Tableau 4 : Quotas horaires par discipline d'apprentissage dans le régime à mi-temps au Niveau 3 du primaire francophone (en heures).....	29
Tableau 5 : Quotas horaires par discipline d'apprentissage dans le régime à mi-temps au Level 3 du primaire francophone (en heures).....	30
Tableau 6 : Quotas horaires par discipline d'apprentissage dans le régime à plein temps au Niveau 3 du primaire francophone (en heures).....	31
Tableau 7 : Quotas horaires par discipline d'apprentissage dans le régime à mi-temps au Level 3 du primaire francophone (en heures).....	32
Tableau 8 : Grille des matières enseignées selon le volume horaire hebdomadaire (en heures) dans l'enseignement primaire au Maroc.....	34
Tableau 9 : Synoptique des systèmes éducatifs camerounais, marocain, sud-coréen, français et finlandais	36
Tableau 10 : Le niveau secondaire au Cameroun.....	37
Tableau 11 : Volume horaire hebdomadaire dans le premier cycle du sous-système anglophone et francophone	38
Tableau 12 : Nombre de matières et volume horaire hebdomadaire de Terminale F3/ Électricité	41
Tableau 13 : Volume horaire hebdomadaire du sous-système anglophone.....	42
Tableau 14 : Volume horaire hebdomadaire par groupe du sous-système francophone (en heures)	42
Tableau 15 : Nombre d'heures d'instruction par discipline aux différents niveaux.....	45
Tableau 16 : Volume horaire hebdomadaire des enseignements obligatoires du Collège en France	46
Tableau 17 : Synoptique du système éducatif de l'enseignement secondaire camerounais, marocain, sud-coréen, français et finlandais	48

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Part du secteur éducation et formation dans le budget national (en milliards de FCFA).....	17
Graphique 2 : Nombre de matières dans le premier cycle du sous-système anglophone et du sous-système francophone.....	37
Graphique 3 : Volume horaire hebdomadaire dans le premier cycle du sous-système anglophone et du sous-système francophone (en heures).....	37
Graphique 4 : Nombre de matières en Upper Six et Terminale C	39
Graphique 5 : Nombre de matières au second cycle du niveau secondaire du sous-système anglophone et du sous-système francophone	40

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : Le bilinguisme dans le système éducatif : Entre ambitions et illusions.....	16
Encadré 2 : Le système éducatif camerounais : Beaucoup trop de disciplines et des apprenants surchargés	38
Encadré 3 : La Loi d'orientation de l'éducation au Cameroun et la question du Probatoire	39
Encadré 4 : Upper sixth science 1 Vs Terminale C.....	40
Encadré 5 : La crise de l'orientation scolaire et académique : la place du Conseiller d'Orientation ?	49

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Modèle conceptuel de la décentralisation du secteur éducation au Cameroun.....	23
Figure 2 : Structuration du niveau secondaire du système marocain.....	44
Figure 3 : Découpage du Cameroun en zones agro-écologiques	55



Titre	Le monde en 2040 vu par la CIA et le Conseil National du Renseignement
Auteur	États-Unis. Central intelligence agency
Traduit par	Laurent Barucq
Collaborateur	Piotr Smolar
Éditeur	J'ai lu, 2022
ISBN	2290364215, 9782290364215
Volume	317 pages

ET SI NOTRE ECOLE PENSAIT AINSI ?

■ AVANT-PROPOS

NE DONNONS PAS RAISON AUX AFRO-PESSIMISTES !

De nombreux penseurs et personnalités qualifiés d'afro-optimistes ont mis l'Afrique sur un étendard et ont prédit que le salut de l'humanité proviendrait du berceau de l'humanité. D'autres par contre, à tort ou à raison, jugent le continent noir pas assez outillé pour atteindre ses ambitions de développement, ils sont qualifiés d'afro-pessimistes.

Contrairement à ce qui pourrait être pensé, les afro-pessimistes se comptent également parmi les ressortissants d'origine africaine. Parmi eux, nous avons la journaliste, auteure et spécialiste des questions de développement, originaire du Cameroun et de nationalité franco-sénégalaise, Axelle Kabou dont l'ouvrage « **Et si l'Afrique refusait le développement?**¹ » a fait couler beaucoup d'encre et de salive en son temps. Dans une interview donnée en France, il lui a été posé cette question : « *En 2050, l'Afrique disposera du quart de la population active mondiale, n'est-ce pas un formidable levier pour créer de la richesse ?* » et à elle de répondre : « *Non, car l'Afrique ne dispose pas du socle nécessaire. Les rapports à la connaissance, la science et l'éducation sont extrêmement diaphanes. Pour qu'une dynamique d'exploitation des savoirs se mette en place, quelques décennies ne suffiront pas.* »

Avant elle, d'autres auteurs se sont illustrés par leur refus de croire au développement de l'Afrique ; à l'instar de René Dumont, qui, dans son ouvrage « **L'Afrique noire est mal partie** » paru en 1962, décrit méthodiquement les handicaps du continent africain, les problèmes de corruption, les conséquences de la décolonisation, et son diagnostic s'est révélé le plus souvent pertinent par la suite. À cela on pourrait aussi mentionner l'ouvrage « *Afin de détruire un peuple, il faut d'abord détruire ses racines* »², écrit par Alexandre Soljenitsyne. Et la liste ne saurait être exhaustive.

« *Trop de conseils ont fini par rendre le varan sourd* », enseigne une sagesse bantoue. En d'autres termes, trop d'ingrédients rendent le repas indigeste et donc « difficile à consommer ».

En adoptant une démarche mathématique et en transposant ce postulat dans le domaine de l'éducation, nous pouvons oser formuler le corollaire suivant sous forme interrogative : Et si le trop plein de matières d'enseignement était l'une des origines de l'inefficacité de notre système éducatif ? Des systèmes éducatifs africains ? Cette inefficacité qui semble faire des thèmes sur le décollage difficile de l'Afrique.

C'est en toile de fond l'hypothèse principale de cette étude qui combine à la fois les approches normative et exploratoire.

Et pourtant, depuis les indépendances, le secteur de l'éducation et de la formation a toujours été présenté comme une des priorités du pays. Avec près de 15% du budget national et l'effectif des personnels le plus important dans la fonction publique camerounaise, la volonté politique du Gouvernement n'est plus à rechercher. **Mais qu'est-ce qui coince pour le véritable décollage du secteur éducation/formation au Cameroun ?** La question reste pendante et d'actualité depuis des décennies.

Avec une population majoritairement jeune³, de plus en plus éduquée et ouverte sur le monde à travers les TIC⁴, le feu n'est-il pas entrain de couvrir sous la cendre ? Le Cameroun ne construit-il pas au fil des années un volcan sous l'eau ? Dans un pays avec l'un des taux de scolarisation les plus élevés en Afrique⁵, et avec des milliers de diplômés sortis du système éducatif chaque année, mais qui peinent à trouver des emplois décents, le Cameroun présente un taux de

3 - Sur la base des projections du BUCREP et à partir des données du 3^{ème} RGPH de 2005, les moins de 15 ans représentent 43% de l'ensemble. La proportion de la population jeune de 15 à 35 ans est de 36,28%.

4 - D'après l'INS le taux de pénétration des TIC au Cameroun s'élève à 83% en 2016, alors que selon l'ART, le taux de pénétration est passé de 0,24% en 2011 à 35,64% en 2017 ;

5 - D'après l'UNESCO, le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus est de 77,1% en 2018/2019

1 - Publication dans le magazine Jeune Afrique, le 04 avril 2012

2 - Ouvrage « L'Archipel du Goulag » essai d'investigation littéraire; 1973

sous-emploi des diplômés du supérieur extrêmement élevé, soit 73,1% pour les jeunes de 14 à 34 ans selon l'Institut National de la Statistique (INS), d'après l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 3).

L'équipe du Centre d'Analyse et de Recherche sur les Politiques Économiques et Sociales du Cameroun (CAMERCAP-PARC) a posé la question autrement : ***Et si le problème tenait à la qualité, à la quantité et à la combinaison des programmes scolaires en vigueur dans notre pays depuis les indépendances ? Le modèle hérité de la colonisation était-il destiné à affranchir les peuples africains et à les orienter vers une approche de développement inclusif et durable ? En tout état de cause, ce modèle peut-il encore se justifier en 2022/2023 ?***

Quel que soit le bout par lequel on abordera cette discussion, la conclusion semble tomber d'elle-même comme un fruit à maturité : **l'urgence est à la rupture**. C'est ce que s'évertue à suggérer cette étude.

Tout en laissant le soin et la primauté aux spécialistes des sciences de l'éducation et des technologies éducatives, ainsi qu'aux pédagogues d'aller dans le fond des contenus des programmes d'enseignement, la présente étude présente un intérêt certain : celui de poser le problème et de sonner l'alerte, en un langage accessible à tous, et surtout aux bénéficiaires de l'école que sont les élèves, les parents et les utilisateurs des produits de la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation au Cameroun. Tout ceci pour qu'advienne « le temps favorable », celui du décollage véritable vers l'émergence. /-

Barnabé OKOUDA,
Directeur Exécutif

INTRODUCTION

Le Cameroun a adopté en 2009 un vaste et ambitieux programme de développement dénommé : **VISION 2035** avec pour principaux objectifs : (i) Réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ; (ii) Accéder au statut de pays à revenu intermédiaire ; (iii) Devenir un Nouveau Pays Industrialisé ; et (iv) Consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale. Étendue sur trois phases, la première, déclinée dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE, 2010-2019) avait pour objectif global de moderniser l'économie et accélérer la croissance. Seulement, à échéance, les résultats furent mitigés. C'est d'ailleurs pourquoi, la Stratégie Nationale de Développement, SND30 (2020-2030), deuxième phase de la VISION, vise non seulement à rattraper les retards accusés lors de la mise en œuvre du DSCE, mais aussi et surtout à consolider les fondements essentiels et nécessaires pour la réalisation de la troisième phase, durant laquelle devra être constatée l'émergence escomptée.

Pour y parvenir, la SND30 s'appuie sur 04 principaux piliers : (i) La transformation structurelle de l'économie ; (ii) Le développement du capital humain et le bien-être ; (iii) La promotion de l'emploi et l'insertion économique ; et (iv) La gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'État.

À cet effet, le second pilier, sur lequel repose cette stratégie de développement, exige une disponibilité suffisante des compétences humaines. Et c'est alors qu'intervient la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation (SSEF) comme le moule de ces capacités et compétences nécessaires.

En effet le système éducatif camerounais, malgré les réformes récentes orientées sur les compétences, peine encore à sortir des produits aptes à répondre aux enjeux de notre temps. Il reste plus focalisé sur la diplomation et apparaît aujourd'hui comme en marge, et en déphasage par rapport aux besoins actuels, inapte à contribuer avec efficacité et pertinence à la réalisation des programmes de développement. Ce qui hypothèque par conséquent le respect des engagements pris au niveau régional (Agenda 2063

de l'Union Africaine) et mondial Agenda 2030 des Nations Unies pour les Objectifs de Développement Durable (ODD). En langage simple, il apparaît obsolète et inadéquat.

À côté de cette crise endogène qui frappe le système éducatif du fait de son obsolescence, il convient de souligner qu'il fait par ailleurs face à plusieurs autres crises qu'on pourrait qualifier d'exogènes. Parmi lesquelles figurent notamment : (i) la crise sécuritaire (depuis 2013) dans la partie septentrionale du fait des exactions de la secte Boko Haram ; (ii) la crise sociopolitique (depuis octobre 2016) dans les régions anglophones (Nord-Ouest et Sud-Ouest) ; la crise sanitaire du COVID-19 (déclenchée en mars 2020)⁶ ; (iii) la crise russo-ukrainienne (février 2022) et ses conséquences sur l'économie ; sans oublier de temps à autres les catastrophes naturelles (inondations, éboulement, sécheresse, etc) qui affectent les populations de la partie septentrionale du pays et ailleurs.

Au regard de tout cet atlas de crises qui affectent directement ou indirectement le système éducatif camerounais, le Gouvernement, avec le concours des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) a adopté et mis en œuvre depuis 2021, le **Plan Présidentiel de Reconstruction des régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord** ; et engagé la même année l'élaboration d'un *Plan National Harmonisé de Gestion de Crises pour le Développement et la Résilience du Système Éducatif Camerounais*.

Nul doute que ces actions concourent à rendre le système éducatif camerounais résilient, mais il convient d'adresser dans ses fondements, le problème de **l'inadéquation du système éducatif aux besoins de développement du pays**.

C'est à cet effet que le CAMERCAP-PARC a initié cette réflexion comme contribution à l'analyse et à la formulation des politiques publiques dans le secteur éducation/formation. La présente étude s'emploie à opérer un diagnostic du système éducatif camerounais projeté face aux besoins de développement (local et national) ; et essaie de tracer les sentiers sur lesquels

6 - On observe aujourd'hui une amélioration de la situation épidémiologique, malgré la résurgence du choléra dans les régions septentrionales du pays.

devrait s'opérer la rupture nécessaire pour parvenir à l'émergence du Cameroun à l'échéance prévue.

L'idée ici n'est pas de réécrire la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation, dont le mandat échoient aux autorités compétentes. Mais notre rôle de veille stratégique invite à faire un arrêt sur l'efficacité visée par le système éducatif à partir de la semence que représentent les programmes scolaires.

La présente note de politique sectorielle s'articule ainsi autour de quatre (04) principaux axes évoquant

tour à tour : (i) La finalité de l'école pour un pays en développement comme le Cameroun ; (ii) Les agendas de développement et les produits de l'école ; (iii) Les besoins en compétences pour l'émergence ; (iv) et les voies de sortie possibles en guise de suggestions au Gouvernement et autres autorités publiques.

Le rôle et la mission d'un Think Tank comme le CAMERCAP-PARC, étant de créer, à partir des savoirs élaborés, des ponts vers les pouvoirs. Au Gouvernement et à ses démembrements et partenaires, de passer à l'action.

CHAPITRE 1: LA FINALITÉ DE L'ÉCOLE POUR UN PAYS EN DÉVELOPPEMENT⁷

« *Donnez à un homme du poisson, et il aura à manger pour une journée ; apprenez lui à pêcher, et il aura à manger toute sa vie.* » conseillait le sage chinois Lao Tseu. C'est à cette finalité que l'école devrait aboutir. Si elle est « *un établissement dans lequel est donné un enseignement collectif, général ou spécialisé⁸ (...)* » ; il convient de souligner qu'elle est aussi « *un établissement où l'on donne un enseignement collectif général* »

En se référant à ces deux définitions, on peut dire que l'école est l'établissement chargé d'assurer un enseignement général ou spécialisé, couplé à une éducation aux enfants en âge scolaire sans aucune forme de discrimination. Elle vise de ce fait à produire un citoyen, jouissant d'une autonomie intellectuelle, en le formant à travers des enseignements.

Par ailleurs, l'éducation (à distinguer de l'instruction⁹) est le processus par lequel un individu acquiert des savoirs (connaissances), des savoir-faire (pratiques) et des savoir-être (valeurs) afin de rendre l'homme libre en le préparant à dompter la nature et à transformer son environnement, dans le but d'améliorer ses conditions d'existence sans compromettre les générations futures. On parle désormais de développement durable (ODD dans l'Agenda 2030).

Ainsi, l'éducation, en tant que cadre de référence et de modélisation des standards en matière de savoirs constitués et de valeurs partagées, rend possible la vie en groupe ou en société. En tant qu'instrument de formation et outil de transmission, elle est le moyen par lequel l'homme réussit son insertion et sa promotion sociale pour son épanouissement personnel.

En adoptant la démarche du renforcement des capacités dans ses quatre (04) dimensions, l'éducation apparaît comme le principal lieu et socle de toutes ces dimensions. Car, c'est elle qui confère aux individus les aptitudes essentielles et fondamentales pour développer l'éveil et la créativité, les habiletés à comprendre et à transformer leur environnement.

Ces savoirs s'acquièrent notamment à l'école, mais aussi en famille et/ou dans des institutions religieuses et socioculturelles. On ne saurait parler de développement durable, et donc de progrès social sans progrès humain, et par conséquent, sans des hommes éduqués.

Parce qu'elle fait développer l'homme ainsi que la société dans laquelle il évolue, l'éducation est la clé du progrès des nations, du fait qu'elle permet de transformer l'homme, en l'initiant à la pratique des valeurs telles que le travail, l'amour, la justice, la paix, etc. Elle est donc la colonne vertébrale de la société, parcequ'elle fait promouvoir la perfectibilité de l'homme. L'Agenda de développement des objectifs de développement durable (ODD) considère ainsi l'éducation comme le vecteur qui oriente toute action de développement, voire la condition essentielle qui permet aux autres objectifs d'être réalisés.

1.1. Rappel sommaire des missions du système éducatif au Cameroun

Selon la loi N°98/004 DU 4 AVRIL 1998 PORTANT ORIENTATION DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN, :
« *L'éducation est une grande priorité nationale de l'État. Elle est assurée par l'État et des partenaires privés qui concourent à l'offre d'éducation. Et le bilinguisme est*

7 - Tiré de l'étude publiée, en 2018 par le CAMERCAP-PARC sur l'évaluation des besoins en renforcement des capacités en vue de la transformation structurelle de l'économie du Cameroun

8 - Le Robert 2003

9 - Processus d'acquisition des savoirs

10 - Institutionnel - Organisationnel - Capital Humain - Ancrage socioculturel

consacré à tous les niveaux d'enseignement comme facteur d'unité et d'intégration nationale. » À ce titre, l'éducation au Cameroun, d'après ladite loi, a pour principales missions :

- (i) La formation de citoyens enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun;
- (ii) La formation aux grandes valeurs éthiques universelles que sont la dignité et l'honneur, l'honnêteté et l'intégrité ainsi que le sens de la discipline;
- (iii) L'éducation à la vie familiale;
- (iv) La promotion des langues nationales;
- (v) L'initiation à la culture et à la pratique de la démocratie, au respect des droits de l'homme et des libertés, de la justice et de la tolérance, au combat contre toutes formes de discrimination, à l'amour de la

paix et du dialogue, à la responsabilité civique et à la promotion de l'intégration régionale et sous régionale;

- (vi) La culture de l'amour de l'effort et du travail bien fait, de la quête de l'excellence et de l'esprit de partenariat;
- (vii) Le développement de la créativité, du sens de l'initiative et de l'esprit d'entreprise; 8.
- (viii) La formation physique, sportive, artistique et culturelle de l'enfant; et
- (ix) La promotion de l'hygiène et de l'éducation à la santé.

L'État étant le garant du droit à l'éducation des citoyens, c'est notamment à cet effet que l'école est obligatoire et gratuite au niveau primaire. Même comme cette gratuité proclamée il y a deux décennies peine à prendre corps au regard des frais (parfois exorbitants) exigés aux parents d'élèves.

Encadré 1 : Le bilinguisme dans le système éducatif : entre ambitions et illusions

D'après la constitution, le Cameroun est un État unitaire où le français et l'anglais sont deux langues d'égale valeur. La loi portant orientation de l'éducation intègre parfaitement cette spécificité et les recommandations du Grand Dialogue National ne s'en éloignent pas. Mais dans les faits, la réalité est tout autre. Il existe bel et bien des établissements « bilingues », seulement ce bilinguisme n'est que de façade. Il s'agit plutôt de la cohabitation dans la même enceinte (complexe scolaire, école primaire, collège ou lycée) de deux sous-systèmes : la section anglophone, la section francophone et plus récemment dans le secondaire francophone une classe dite « bilingue » (BIL). Conscient des spécificités de chaque sous-système, il convient de souligner que dans cette configuration l'État forme trois types de citoyens : (i) l'anglophone ; (ii) le francophone ; et (iii) l'autre dit bilingue à cheval entre les deux premiers. À la sortie du système ces trois types de citoyens ne disposent pas des mêmes aptitudes. À titre d'illustration, à la question de savoir quelle est la date de l'indépendance du Cameroun ? L'élève du sous-système anglophone vous répondra « 1^{er} octobre 1961 », alors que celui du sous-système francophone dira « 1^{er} janvier 1960 ». Toute chose qui prête à équivoque !

Source : CAMERCAP-PARC

1.2. Du financement de l'éducation et la formation au Cameroun

Le financement occupe donc une place importante pour la mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation inscrite comme priorité depuis le DSRP, puis le DSCE et actuellement la SND30. Bien que l'État partage la responsabilité de l'éducation des citoyens, droit fondamental et primordial pour la réalisation des ODD (plus précisément l'ODD4 en ce qui concerne l'éducation) avec des acteurs du secteur privé, il est judicieux de scruter la place qu'occupe ce secteur dans la politique budgétaire du pays, à travers les départements ministériels suivants : MINEDUB, MINESEC, MINESUP et MINEFOP. Notons que le MINJEC, bien qu'offrant des formations aux jeunes n'est pas intégré dans la mesure où sa mission est davantage liée à l'accompagnement des jeunes.

Tableau 1 : Évolution du financement de l'éducation au Cameroun sur les 10 dernières années (en milliards de FCFA)

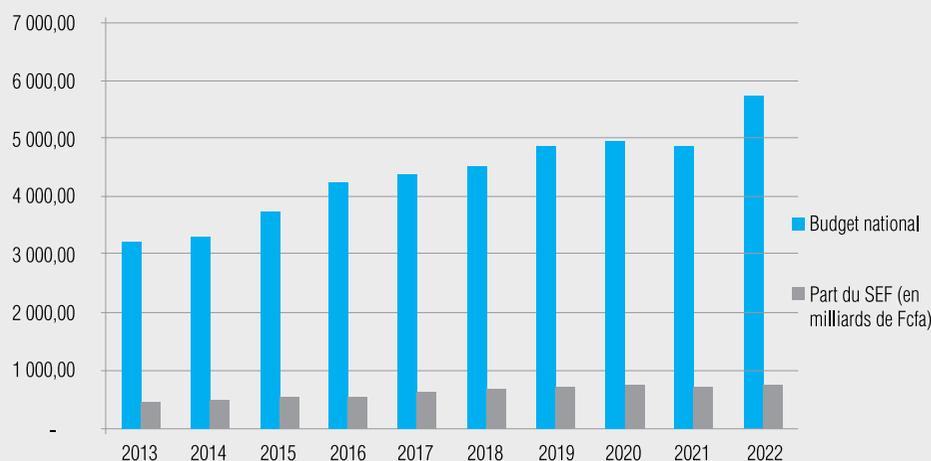
Années	Budget national	Budget MINEDUB	Budget MINESEC	Budget MINESUP	Budget MINEFOP	Ratio du secteur Éducation/Formation (en %)
2013	3 236,0	171,118	220,161	48,201	13,236	13,98
2014	3 312,0	174, 580	232, 628	49,252	16,477	14,27
2015	3 746,6	188, 583	251, 478	51, 944	19,185	13,64
2016	4 237,7	206, 160	246 ,068	47, 644	18,724	12,23
2017	4 373,8	222,123	318,997	67,654	17,776	14,32
2018	4 513,5	210,553	365,212	61,401	20,723	14,57
2019	4 850,5	226,056	393,079	55,952	20,587	14,34
2020	4 951,7	235,315	404,935	65,228	19,319	14,63
2021	4 865,2	232,742	386,954	57,545	19,013	14,31
2022	5 752,4	244,034	400,267	63,934	21,446	12,68
MOYENNE						13,89

Source : MINFI-DGB/CAMERCAP-PARC

Il ressort ci-dessus que le ratio budgétaire du Secteur Éducation et Formation sur les 10 dernières années oscille entre 12% et 15% du budget national. Soit une moyenne d'environ 14% sur la période revue, encore assez loin des 20% recommandés par l'UNESCO.

Ce ratio qui évolue en dents de scie pourrait s'expliquer par les différentes crises sécuritaires et sociopolitiques qui secouent le pays, notamment la crise des devises (2016) dans la sous-région CEMAC et les effets retardés de la crise du COVID-19, ainsi que le collectif budgétaire à la suite de la crise russo-ukrainienne en 2022.

Graphique 1 : Part du secteur éducation et formation dans le budget national (en milliards de FCFA)



Source : MINFI-DGB/CAMERCAP-PARC

La demande d'éducation étant en croissante augmentation au vu de la structure de sa population majoritairement jeune, ce budget alloué reste manifestement insuffisant pour une offre adéquate. Ainsi, malgré l'apport du secteur privé, l'État peine encore à répondre à la demande en éducation de ses citoyens. Ceci s'illustre non seulement par le manque d'infrastructures d'accueil des apprenants¹², l'absence du matériel didactique, le non recrutement des lauréats issus des ENIEG et ENIET, ou encore par les retards observés dans le paiement des arriérés dus aux enseignants¹³. Curieux paradoxe d'un pays en manque d'enseignants aux postes de travail, alors que les enseignants formés sont au chômage !

L'éducation occupe une place essentielle dans le progrès des sociétés à travers la réalisation des agendas de développement, auxquels le pays a souscrit :

¹² - EcoMation N°570 du 31 octobre 2022 révèle que dans la région du Nord, plus de 400 élèves suivent des cours dans la même salle de classe à l'École Publique de Ngoumi

¹³ - Les mouvements de contestations OTS et OTA déclenchés au premier trimestre 2022, et les récurrents mots d'ordre de grève sont une expression de la rareté des financements dans le secteur de l'éducation

CHAPITRE 2:

LES AGENDAS DE DÉVELOPPEMENT ET LES PRODUITS DE L'ÉCOLE AU CAMEROUN

- **Au niveau international** : l'Agenda des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030, de l'Organisation des Nations Unies ;
- **Au niveau continental** : l'Agenda 2063 de l'Union Africaine « *l'Afrique que nous voulons* » ; et
- **Au niveau national** : la Vision Cameroun horizon 2035, à travers notamment sa deuxième phase qu'est la SND30.

2.1. Au niveau international : Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable¹⁴

L'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015 a adopté un nouveau programme de développement à la suite des OMD. Elle s'est fixée un nouvel agenda, baptisé Objectifs de Développement Durable : sur la période 2016-2030, fondé sur le leitmotiv « **No one Behind** ». En d'autres termes, l'idéal de *vivre dans un monde socialement équitable, économiquement viable et sans compromettre les générations futures*.

Dans ce cadre, l'ODD 4 a pour but **d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** ; il s'accompagne de sept cibles et de trois modalités de mise en œuvre.

L'Agenda 2030 voit donc en l'éducation/formation le moyen par excellence d'acquisition des connaissances.

Toutefois, il va plus loin, ne se limitant plus qu'à l'éducation ou la formation au sens classique, mais de passer à une étape plus importante : **la compétence**.

Cette dernière combine savoirs-savants (connaissances), savoir-faire, et les savoirs-être. Pour les Nations Unies, il faut privilégier, mieux avancer vers les compétences. C'est ce qui permettra d'atteindre les objectifs fixés.

2.2. Au niveau régional¹⁵ : Agenda 2063 de l'Union Africaine

Au niveau régional, l'Union Africaine a fait adopter son Agenda 2063 (dont la première décennie, 2014-2024 est traduite par la **Stratégie continentale de l'Éducation pour l'Afrique-CESA 16-25**). Dans ce plan à moyen terme, l'organisation panafricaine réaffirme le rôle de l'éducation et de la formation pour relever le taux d'employabilité de la jeunesse africaine. Les objectifs ci-dessous ont été formulés ainsi :

- **La priorité à la jeunesse et l'emploi** : renforcer l'enseignement et la formation technique et professionnelle, en conformité avec le marché du travail, en vue d'améliorer le profil des compétences et des habiletés, l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes et de combler le fossé des compétences à travers le continent ; et
- **Les jeunes en tant que moteur de la renaissance de l'Afrique** : les pays adoptent des stratégies pour lutter contre le chômage des jeunes et le sous-emploi. [...] l'harmonisation (...) des programmes d'études, des normes, programmes et qualifications et pour élever le niveau de l'enseignement supérieur en vue de promouvoir la mobilité des jeunes et des talents à travers le continent d'ici 2025.

L'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA) relève à suffisance l'importance des Science, Technologie et

14 - Nations Unies

15 - Union Africaine, « l'Afrique que nous voulons. »2013

Innovation (STI) l'engagement exprimé par l'adoption de la stratégie décennale pour la STISA-2024 lors de la 23^{ème} session Ordinaire du Sommet des chefs d'État et de Gouvernement de l'UA en juin 2014.

À cet effet, pour l'UA : (i) STI sont reconnues aujourd'hui comme un facteur clé de développement économique et de progrès social ; et (ii) l'innovation allant au-delà de la recherche, est essentielle pour transformer les connaissances scientifiques ou empiriques et le savoir-faire technologique en produits du quotidien, en services et emplois consommés par l'homme. L'Union Africaine au travers de son Agenda baptisé « l'Afrique que nous voulons », souhaite donc faire du développement et de l'intégration en Afrique, une réalité, et ceci passe nécessairement comme nous l'avons constaté, au travers de certains de ces objectifs par la promotion des compétences classiques, mais aussi et surtout des nouvelles compétences.

2.3. Au niveau national : La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030

Au niveau national, le Cameroun a adopté un vaste programme de développement décliné dans la Vision la 2035 avec pour aspiration «**le Cameroun : un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité**» . Durant la première décennie mise en œuvre dans le cadre du DSCE, le pays envisageait la réduction du chômage par la création de nouveaux emplois découlant des effets de la croissance économique. Malheureusement, les résultats sont restés mitigés y compris dans le secteur de l'éducation/formation.

Ainsi, afin de rattraper les retards accusés à l'échéance du DSCE, le pays s'est doté depuis 2021 d'une nouvelle boussole économique qui envisage de remettre le pays sur les rails de l'émergence : la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030.

a. Les piliers de la SND30

La SND30 s'appuie sur quatre piliers : (i) **La transformation structurelle de l'économie** ; (ii) **Le développement du capital humain et du bien-être** pour la disponibilité des ressources humaines de qualité dotées de compétences essentielles requises ; (iii) **La promotion de l'emploi et l'insertion socio-économique** qui représente le mécanisme actif par lequel la richesse créée devra être redistribuée ; et (iv) **La gouvernance, décentralisation et gestion stratégique de l'État**.

À ces piliers, il convient d'associer les priorités sectorielles.

b. Les Priorités sectorielles de la 2^e phase de la Vision 2035

Les priorités sectorielles de la deuxième phase tournent autour de l'acquisition des compétences. Parmi elles on retrouve : (i) La maîtrise et la vulgarisation de l'industrie à faible intensité technologique ; (ii) La mise en œuvre du programme de soutien aux champions nationaux dans les secteurs spécifiques agro-industrie, bois, textile, mines ; (iii) La création de zones économiques spéciales ; (iv) La mise en place d'un Système National d'Innovation (SNI); et (v) La mise en place d'une banque de promotion des exportations.

Les priorités sectorielles ci-dessus, orientent déjà les secteurs et les domaines de compétences attendus pour la transformation structurelle de l'économie. Ce qui nécessite une éducation spécialisée de qualité.

c. Les priorités sectorielles en matière d'éducation et de formation professionnelle

En matière d'éducation, les autorités souhaitent orienter les actions vers la réalisation des objectifs ci-après : (i) Mettre en place l'enseignement fondamental suivant un cycle de 8 années : ce qui impliquera la refonte des contenus des enseignements, ainsi que la création des passerelles entre les différents ordres et niveaux d'enseignement; (ii) poursuivre l'adaptation des formations

à l'environnement socioéconomique, le développement de l'approche par compétences, et la définition des stratégies appropriées pour rapprocher davantage les établissements des populations ; (iii) modifier progressivement la structure de l'offre d'enseignement au profit de la l'enseignement technique et de la formation professionnelle ; (iv) finaliser les études pour l'opérationnalisation du plan de renforcement des capacités des acteurs du secteur informel (Plan Train my generation), et du plan Science-Technologie-Ingénierie-Mathématiques; et (v) renforcer la recherche scientifique dans les domaines de la construction, de l'agriculture et de la santé.

En parcourant ces objectifs spécifiques dans le domaine ciblé, l'on se rend à l'évidence que les autorités gouvernementales ont voulu faire du secteur éducatif et de la formation, un réel moteur de croissance et de changement de paradigme. Un ancrage est fait sur l'adaptation des enseignements à l'environnement socioéconomique, le développement des compétences et la priorité sur les STIM. Jusque-là, ça reste des écrits sur du papier !

d. Les priorités dans le secteur du développement social et de l'emploi

Le développement social et l'emploi ne sont pas en reste dans les priorités gouvernementales pour renverser la tendance. Les objectifs dans ces secteurs témoignent d'une volonté des décideurs de rompre avec le passé et d'aller plus loin. (i) intensifier les mesures incitatives pour encourager la migration des acteurs du secteur informel vers le secteur formel afin d'améliorer leurs conditions de travail ; (ii) renforcer les mesures d'autonomisation des personnes socialement vulnérables (femmes en détresse, personnes handicapées, réfugiés et personnes déplacées) afin d'accroître leur contribution à la création de la richesse nationale ; (iii) renforcer les mesures de sécurité sociale non contributive à travers notamment l'intensification des filets sociaux qui s'orienteront progressivement vers la diversification et l'extension des transferts

directs (monétaires/en nature) et indirects (subventions ciblées au profit des personnes pauvres ou vulnérables ; (iv) renforcer l'approche d'utilisation intensive de la main-d'œuvre dans la réalisation des projets d'investissement public conformément au décret N° 2014/0611/PM du 24 mars 2014 fixant les conditions de recours et d'application des approches à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO) ; (v) veiller à l'application stricte des dispositions réglementaires en vigueur en matière de sous-traitance pour une meilleure implication des petites et moyennes entreprises dans la mise en œuvre des projets de grande envergure ; (vi) Accompagner les communes dans la mise en place des bureaux d'emplois municipaux et poursuivre les actions pour le renforcement de la régulation du marché du travail.

e. Les priorités dans le secteur de la gouvernance politique et administrative

Dans le secteur de la gouvernance politique et administrative pour ainsi terminer, plusieurs objectifs ont été formulés. Ayant tous un lien avec l'éducation/formation, mais surtout les compétences. Il s'agit notamment de : (i) intensifier les actions visant la promotion du bilinguisme, du multiculturalisme, la réappropriation de la citoyenneté et du patriotisme, la participation équitable de toutes les couches sociales dans la vie nationale ; (ii) finaliser les textes d'application du code des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) promulgué en décembre 2019 et mettre en place la fonction publique locale ; (iii) poursuivre la modernisation de la gestion de l'administration par le renforcement de la légitimité de l'action publique et de la discipline dans la fonction publique pour que les agents publics soient des modèles de patriotisme, d'intégrité et de probité ; (iv) procéder à une plus grande déconcentration dans la gestion et renforcer l'application de la législation relative aux détournements des biens et deniers publics ; (v) améliorer l'évaluation et la budgétisation des charges récurrentes afin

de mieux anticiper sur la prise en charge et l'entretien des ouvrages publics et garantir la fonctionnalité et l'utilité de ces derniers ; (vi) Mettre en place des mesures d'amélioration du climat des affaires notamment à travers la rationalisation du nombre d'impôts ainsi que la simplification des procédures de création d'entreprises et d'obtention des permis de bâtir ; et (vii) maîtriser l'endettement public en mettant en place un mécanisme efficace d'apurement de la dette intérieure due aux entreprises tout en améliorant la viabilité et la soutenabilité de la dette extérieure.

2063, les produits de l'école sont interpellés afin de créer le changement que nous voulons. Tous ces agendas et stratégies mettent un accent sur l'école, c'est-à-dire l'éducation/formation avec un focus sur les compétences. Car elles constituent le socle pour opérer le changement tant souhaité. Mais cela passe par la maîtrise des savoir-faire et des savoir-être et non pas uniquement des savoirs-savants ou livresques. Ce qui permet légitimement de s'interroger sur les semences, objet du prochain chapitre.

Au final, des ODD à la SND30 en passant par l'Agenda

Image 1 : Une école d'agriculture



Source : Page Facebook officielle du Lycée Technique et Professionnel d'agriculture de Yabassi

CHAPITRE 3: LES BESOINS EN COMPÉTENCES POUR L'ÉMERGENCE

3.1 Le modèle conceptuel dans le contexte de la décentralisation et les rôles des différents acteurs

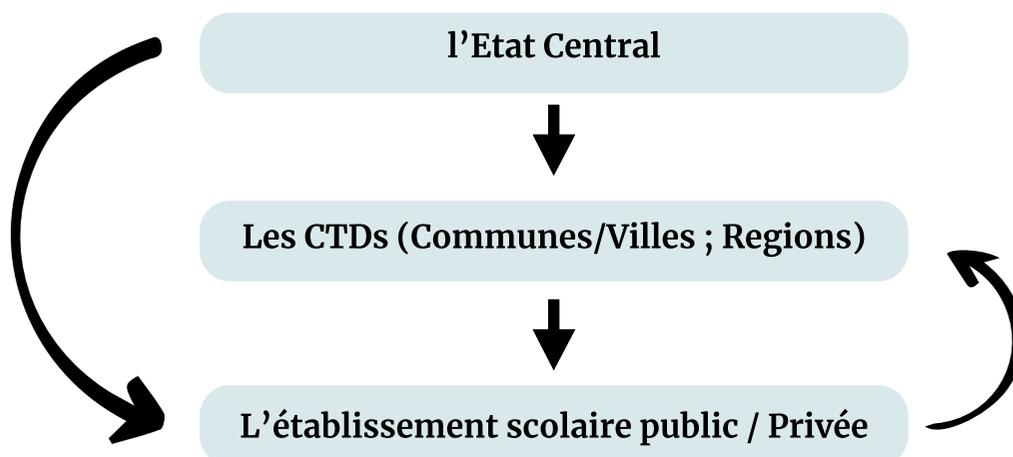
Le processus de décentralisation en cours dans notre pays a pour ambition de mettre en place une organisation du territoire efficace, plus proche des habitants ; il établit les CTDs (communes, villes et régions) comme les différents échelons de la nouvelle organisation des responsabilités. Dans ce mouvement, l'État cède aux CTDs la responsabilité de mettre en œuvre un certain nombre d'actions de services publics de base dont celui de l'éducation. Les CTDs exercent leur rôle dans la mise en œuvre de la politique éducative à tous les niveaux d'enseignement (maternelle, primaire, secondaire, supérieur et formation professionnelle). Outre les compétences transférées par les lois de 2004 reprises par le code général de la décentralisation de décembre 2019, onze (11) nouvelles compétences ont été transférées aux CTDs, à raison de sept (07)

pour les communes d'arrondissements et quatre (04) pour les Régions.

En matière d'éducation, les communes ont reçu comme compétences : *le recrutement et la prise en charge du personnel enseignant et d'appoint dans les écoles maternelles et primaires*, ainsi que les établissements pré scolaires. Toutefois, le processus de décentralisation amorcé au Cameroun présente encore des ambiguïtés. Au regard de la réalité sur le terrain, l'État continue d'exercer le pouvoir au niveau des CTDs, à travers ses représentants directs (gouverneurs, préfets, sous-préfets etc.). Toute chose qui exige encore de part et d'autre, la clarification des zones et espaces de compétences respectives.

Le modèle présenté ci-dessous est celui qui a été défini dans la loi de 2004 et repris par le code général des collectivités territoriales décentralisées.

Figure 1 : Modèle conceptuel de la décentralisation du secteur éducation au Cameroun



Source : Code général de la décentralisation, 2019

3.2. Le rôle des acteurs dans le secteur Éducation/Formation en contexte de décentralisation

3.2.1 L'État central

Au Cameroun, selon les textes en vigueur l'État définit et encadre la politique de l'enseignement, il arrête les programmes et les manuels scolaires officiels, donne les autorisations d'ouverture de fonctionnement des établissements et institutions privées.

3.2.2. Les collectivités territoriales décentralisées

Les rôles sont partagés entre la Région et la commune/ville.

a) La région¹⁶

Dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'éducation, la Région a pour rôle de : participer à l'établissement et à la mise en œuvre de la tranche régionale de la carte scolaire nationale ; de créer et équiper les lycées et collèges de la Région, et d'assurer l'entretien et la maintenance de ces établissements. La Région a également pour rôle de : recruter et de gérer le personnel enseignant et d'appoint desdits établissements, d'acquérir le matériel et les fournitures scolaires ; de répartir, l'allocation des bourses et des aides scolaires ; de participer à l'administration des lycées et collèges par le biais des structures de dialogue et de concertation ; En outre, la Région a aussi pour rôle de soutenir l'action des communes en matière d'enseignement primaire et maternel.

b) La commune¹⁷

Dans le secteur de l'éducation, les communes ont reçu comme compétences : le recrutement et la prise en charge du personnel enseignant et d'appoint dans les écoles maternelles et primaires, ainsi que les établissements pré scolaires ; la création, l'équipement, l'entretien et la gestion des écoles maternelles et primaires et des établissements prés-

colaires de la commune ; d'acquisition du matériel et les fournitures scolaires ; et également la participation à la gestion et l'administration des lycées et collèges de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation.

NB : les Villes, quant à elles, accompagnent les communes issues de leur zone de couverture, dans la réalisation de leur mission en matière d'éducation.

3.2.3. Les établissements scolaires publics et privés

Les établissements scolaires (primaires et maternelles, d'enseignement secondaire, les écoles post primaires ; les Écoles Normales d'Instituteurs de l'Enseignement Général et Technique, les collèges municipaux) ont pour rôle : de former les enfants et les adolescents en vue de leur épanouissement physique, intellectuel, civique et moral ; de développer leurs capacités intellectuelles ; de développer leur personnalité et les préparer à assumer leur citoyenneté ; et de faciliter leur intégration dans la vie sociale et professionnelle.

3.2.4 Les atouts et contraintes des Collectivités Territoriales Décentralisées : la nécessité d'une évaluation objective

La nécessité d'une évaluation objective des atouts et contraintes s'inscrit dans le cadre de la mise en place et de la promotion des monographies¹⁸ communales et régionales.

Cette activité essentielle consiste pour chaque CTD à élaborer une sorte d'atlas documenté, décrivant pour l'étendue du territoire de la CTD, après recensement exhaustif, les atouts et le potentiel existant, ainsi que les contraintes et facteurs limitants pour réaliser les objectifs de développement au niveau local. Au regard des compétences qui leur sont transférées, les CTDs disposent d'une obligation de promouvoir le développement local. En matière d'éducation/formation, les CTDs devraient donc participer à la conception des curricula qui permettent aux apprenants d'adresser les problèmes de développement de leur environnement immédiat, tout en restant ouvertes à l'universel.

16 - Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, Livre 4e ; Titre II ; Chap 3 ; Section 1, article 271(a).

17 - Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, Livre 3e ; Titre II, Chap 3, Section 1 ; article 161(a)

18 - Il s'agit, dans le cas d'espèce du fruit des partenariats conclus entre les acteurs d'une commune ou région, dans le cadre de l'émergence d'une identité locale

L'école pour le développement local, et le développement local en cohérence avec la stratégie et la vision nationale, alignées elles-mêmes aux agendas internationaux de développement : voilà ce qui devrait être le fil conducteur.

La décentralisation est donc porteuse d'une approche développement durable et inclusif dès la base.

3.3. L'école et le système productif

Les théories économiques de développement du capital humain ont confirmé, depuis des lustres, le lien étroit entre l'école (l'éducation) et la croissance économique, à travers le système productif¹⁹. Deux figures africaines du XXe siècle, à savoir Nelson Mandela et Kwame Nkrumah, pensaient même en leur temps que l'éducation est la condition sine qua non pour le développement de l'Afrique.

3.3.1 La création des capacités et les compétences pour la production des biens et services

« *Aucun pays ne peut se développer réellement tant que ses citoyens ne sont pas éduqués* », pensait Nelson Mandela. L'école apparaît donc comme la clé de voûte du progrès des nations. Avec la mondialisation, l'économie internationale devient de plus en plus dépendante du savoir et l'éducation de la population assure plus que jamais la réussite d'un pays. Ce n'est plus le nombre qui fait la force d'un État, mais son niveau d'instruction. L'école permet donc de doter les individus des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires pour pouvoir transformer leur environnement vital. Si le Cameroun reste à ce jour tributaire des exportations des matières premières ce qui le rend vulnérable aux fluctuations de la demande et des prix mondiaux, c'est en partie lié au faible niveau de capacités de transformation qui exige une appropriation certaine des STI. Une telle situation handicape fatalement le pays et le prive de ressources importantes pour son développement.

19 - Voir à cet effet les travaux de Jeffrey Sachs à la base de l'agenda 2015 des OMD, dit du Millénaire, dont il a été le Directeur de projet, et Conseiller spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Koffi Annan.

L'école permet par ailleurs de développer les compétences en analyse prospective et planification, qui sont des outils indispensables de tout processus de développement. Dans le secteur agricole par exemple, une analyse effectuée par Lockheed, Jamieson et Lau²⁰, à partir de trente-sept (37) enquêtes réalisées dans différents pays en voie de développement, a pu montrer que, les agriculteurs ayant fréquenté pendant quatre années l'école primaire ont une productivité supérieure de 7,4% à celle de leurs homologues qui n'ont pas fréquenté l'école primaire. Cet effet positif de l'éducation des agriculteurs est plus ou moins important selon que l'environnement économique général est ou non en cours de modernisation (technologie en voie d'évolution, marchés en expansion, nouvelles cultures en cours d'introduction). L'avantage, en termes de productivité, des agriculteurs éduqués est ainsi de 9,5% dans un environnement en cours de modernisation et seulement de 1,3% dans un environnement plus traditionnel.

3.3.2. Le développement et la mise en œuvre des progrès de la recherche et des innovations techniques et technologiques

Un autre levier de vérification de l'apport de l'école dans le secteur productif, est notamment le développement et la mise en œuvre des résultats de la recherche et des nouvelles technologies. Empiriquement, l'éducation facilite le développement des savoirs et des connaissances. Ces derniers, en retour, lorsqu'ils sont bien utilisés et dans un environnement propice, permettent de trouver des solutions innovantes aux problèmes auxquels font face les individus.

La mise en œuvre de ces nouvelles technologies repose sur l'existence de personnes qualifiées qui les inventent et peuvent les transmettre à d'autres, qui soient à même de comprendre pour mise en application, et ce jusqu'à l'atteinte d'une masse critique de décollage.

Au-delà des problèmes d'estimation des effets de l'éducation sur la croissance, les développements

20 - Méta-analyse effectuée à partir de 37 enquêtes réalisées dans 13 pays en voie de développement en 1980 (en Asie, en Amérique latine et en Afrique) ;

macro-économiques récents ont permis de renouveler la réflexion et de mieux spécifier le rôle de l'école, et les mécanismes à travers lesquels elle pourrait avoir une valeur productive. Ainsi, certains modèles issus des théories de la croissance endogène ne considèrent plus l'éducation comme un facteur de production, mais comme un facteur d'innovation. D'autres modèles soulignent que l'éducation augmente moins la productivité que la capacité des individus à s'adapter aux transformations de l'environnement économique. L'éducation favoriserait ainsi l'efficacité des comportements d'apprentissage dans un univers instable. Cette approche remet à l'honneur une vision plus "dynamique" du rôle de l'éducation dans la croissance économique, qui avait été développée de façon embryonnaire. Ces derniers, en prenant l'exemple de la diffusion des innovations dans le domaine agricole, avaient montré que ce sont les agriculteurs les plus éduqués qui adoptent les premiers les nouveaux produits et processus. Ainsi, on peut en conclure que le niveau d'éducation affecte la croissance de long terme à travers ses effets sur la vitesse d'adaptation au changement technologique.

3.3.3. L'attractivité pour les investissements directs étrangers (IDE)

Les pays qui disposent d'une main d'œuvre abondante et qualifiée sont ceux-là qui attirent le plus les Investissements Directs Etrangers au-delà des autres critères d'attractivité en ce qui concerne le climat des affaires. L'école apparaît de ce fait comme un catalyseur pour attirer les investisseurs. Selon le Rapport de la CNUCED 2021, les économies développées enregistraient de loin la plus forte croissance des IDE, lesquels atteignaient quelques 777 milliards de dollars en 2021.

Au niveau micro-économique, l'éducation est peut-être perçue comme un investissement. C'est une dépense qui est censée produire dans l'avenir un supplément de richesse et de bien-être. Le niveau d'éducation d'un individu doit lui permettre d'accroître la productivité de son travail et de recevoir un meilleur salaire/revenu. Alors qu'au niveau macro-économique l'éducation permet l'augmentation de la productivité de l'économie nationale et une meilleure attractivité pour les investissements par sa capacité de création

des capacités et des compétences essentielles pour la production des biens et services dont la demande est exprimée ou potentielle.

Pour Kwame Nkumah, l'école et la bonne école, est de toute évidence l'un des instruments les plus puissants de lutte contre la pauvreté et les inégalités, ainsi que pour jeter les bases d'une croissance économique solide et durable.

3.4. Les conditions de réalisation et de réussite (l'école des valeurs)

Pour réussir son programme d'émergence de façon générale, et dans le secteur éducatif en particulier, le Cameroun devrait tenir compte de plusieurs défis. L'enjeu de l'école est donc de fournir aux enfants une éducation basée sur des valeurs telles la discipline et l'ardeur au travail, l'honnêteté et l'humilité que l'égalité, l'intégration, le respect, la collaboration et le vivre ensemble, toutes choses indispensables pour le développement des capacités etc. Capacités à trouver des solutions, capacités d'apprentissage, capacités de communication, capacités d'autonomie et capacités d'adaptation sociales.

Ces valeurs sont des normes et comportements qui orientent les enfants au stade scolaire. Ce sont des facteurs qui permettent à l'élève d'avoir un comportement adéquat dans son environnement social. Les valeurs de l'école devraient guider le comportement des êtres humains dès leur plus jeune âge, conduisant à une insertion sociale et une auto-réalisation en tant que personne. Il faudrait pour cela: (i) considérer l'école comme un bien public national ; (ii) l'école comme un véhicule les valeurs de civisme et de patriotisme et d'intégrité morale publique.

À cet effet, Kwame Nkrumah disait « *l'Afrique a besoin d'un nouveau type de citoyen : un homme dévoué, modeste, honnête et cultivé. Un homme qui se submerge au service de la nation et de l'humanité. Un homme qui abhorre la cupidité et déteste la vanité. Un nouveau type d'homme dont l'humilité est sa force et l'intégrité sa grandeur* »²¹ et ce type-là se façonne par l'éducation. Le Cameroun est donc en danger !

21 - Version originale 'Africa needs a new type of citizen, a dedicated, modest, honest and informed man. A man submerges self in service to the nation and mankind. A man who abhors greed and detests vanity. A new type of man whose humility is his strength and whose integrity is his greatness'.

CHAPITRE 4 : QUELLES SEMENCES POUR QUELS FRUITS ?

De par son histoire, le système éducatif camerounais est adossé à son héritage colonial (franco-britannique) et régi par la loi N°98/04 du 14 avril 1998. Bilingue, il intègre à la fois le sous-système anglophone et le sous-système francophone. Chaque sous-système prend en compte les différents types (général, technique et normal), ordres (public, privé confessionnel, privé laïc) et niveaux (primaire, secondaire)²² d'enseignement²³.

4.1. Au niveau primaire

La loi camerounaise réaffirme l'option nationale du biculturalisme du pays à travers deux sous-systèmes (francophone et anglophone). Dans l'enseignement primaire, l'âge requis est de 06 ans. Le primaire étant constitué de 03 niveaux/Levels selon qu'on se retrouve dans le sous-système francophone ou anglophone.

Dans le sous-système francophone le niveau I, regroupe la SIL et le CP ; le niveau II, le CEI et le CEII ; tandis que le niveau 3 regroupe le CMI et CMII. Il existe par ailleurs dans certains établissements un CP dit « Spécial » (CPS) réservés aux élèves provenant du préscolaire (enseignement maternel) et qui ne font pas la SIL.

Pour ce qui est du sous-système anglophone, il est également constitué de 03 Levels : Level I, constitué de CLASS I et CLASS II ; Level II, de CLASS III et CLASS IV ; et Level III, constitué de CLASS V et CLASS VI.

22 - Le supérieur est unique.

23 - Au regard des ressources disponibles, les informations collectées dans le cadre de cette étude sont de sources secondaires et prennent en compte de manière générale les deux sous-systèmes et particulièrement l'enseignement général, du primaire au secondaire (de la SIL/CLASS ONE en Terminale/UPPER SIX). Nous n'avons par conséquent pas intégré les données de l'enseignement technique.

Tableau 2 : Le niveau primaire au Cameroun

NIVEAU/LEVEL	Durée (en nombre années)	
	Sous-système anglophone	Sous-système francophone
NIVEAU I / LEVEL I (Initiation)	02	02
NIVEAU II / LEVEL II (Observation)	02	02
NIVEAU II / LEVEL III (Approfondissement)	02	02
TOTAL	06	06

Source : MINEDUB

Quel que soit le sous-système, le cycle primaire dure en principe 06 années. Soit 02 années par niveau. Mais il convient ici de relever la pratique des « sauts de classes ». En effet certains élèves « brillants » ou selon la volonté des parents ne suivent pas un parcours classique de 06 années, mais parfois de 05, voire 04 années.²⁴

Selon les textes, l'enseignement primaire est fondamental et obligatoire pour l'épanouissement de l'individu. Il doit « *savoir lire, écrire, faire de simples calculs et explorer son environnement...* » au bout de six (06) année d'étude, l'obtention du **Certificat d'Etude Primaire** (CEP) ou du **First School Leaving Certificate** (FSLC), prépare l'élève soit à une formation professionnelle, soit à l'entrée au secondaire.

Le même cursus est donc obligatoire dans tous les ordres d'enseignement public et privé.

a. Les disciplines d'apprentissage

L'enseignement primaire dans les deux sous-systèmes comporte dix (10) disciplines d'enseignement obligatoires comme indiqué ci-dessous.

24 - Certains élèves présentent l'examen du CEP au CMI.

Tableau 3 : Les disciplines d'apprentissage dans le sous-système francophone et anglophone du cycle primaire

	Sous-système francophone	Sous-système anglophone	
N°	Intitulés des disciplines d'apprentissage	Subject areas	N°
01	Français et littérature	English language and Literature	01
02	English language	Français	02
03	Mathématiques	Mathematics	03
04	Science et Technologie	Science and Technology	04
05	Sciences humaines et sociales	Social studies	05
06	Développement personnel	Vocational Studies	06
07	Éducation Physique et sportive	Physical Education and Sports	07
08	Éducation artistique	Arts	08
09	Langue et Culture Nationale	National Languages and Cultures	09
10	Technologie de l'information et de la Communication	Information and Communication Technology	10

Source : CAMERCAP-PARC

Dans chaque sous-système, le respect de la constitution et de la loi portant orientation de l'éducation au Cameroun est observé à travers l'apprentissage des deux langues officielles (français et anglais). De plus, il convient de relever l'apprentissage des langues et cultures nationales. Ce qui traduit par là même, l'ancrage socio-culturel de l'école au Cameroun dans le principe, même si l'effectivité reste à prouver.

Le système éducatif camerounais, dès le niveau primaire se révèle dès lors comme un système ouvert au monde, mais aussi et de plus en plus²⁵ ancré sur les réalités socio-culturelles du pays.

b. Les volumes horaires d'enseignements

Le volume horaire scolaire désigne le temps statutaire destiné non seulement aux enseignements et aux périodes de repos (pause), mais également aux activités d'intégration, d'évaluation et de remédiation. Ainsi, d'après l'OCDE, « *le volume des enseignements est le nombre d'heures consacrées à l'enseignement d'un groupe ou d'une classe d'élèves conformément à la politique du pays en matière d'éducation* ».

25 - Depuis l'implémentation du programme ELAN-Afrique par le MINEDUB en 2013, les élèves par des langues nationales appréhendent mieux les réalités de leur environnement. Et par conséquent, assimilent mieux les autres enseignements.

De ce fait au Cameroun, la loi d'orientation qui définit le cadre juridique général de l'éducation, en son article 22, fixe **la durée d'une année scolaire à 36 semaines de cours effectifs**. De plus, chaque année, un arrêté conjoint signé par les autorités en charge de l'enseignement primaire et secondaire fixe le calendrier de l'année scolaire. Quelque soit le sous-système, une autre particularité camerounaise est que les cours sont dispensés suivant deux régimes de fonctionnement : le régime à plein temps et le régime de mi-temps.

i. Le régime de mi-temps

Dans ce régime, quel que soit le sous-système d'enseignement, la journée de cours est divisée en deux périodes. La première période dite « de matin » va de 07h30 min à 12h40 min et la seconde, dite « du soir » de 13h00 à 17h30min. Dans ce régime, la semaine de cours va de lundi à samedi (de 07h30min à 12h00) pour les apprenants dits « du soir ».

Cette astuce a eu le mérite au Cameroun, notamment dans les grandes villes, de gérer le problème des effectifs pléthoriques en créant plusieurs écoles sur un même site. L'école n'est donc plus systématiquement identifiable par les bâtiments, mais par les enseignants et leurs élèves.

On va donc avoir dans les mêmes locaux, l'école primaire de NKOLNDONGO, Groupe A et Groupe B qui alternent dans l'utilisation des salles de classes selon le planning de mi-temps, matin ou soir.

Tableau 4 : Quotas horaires par discipline d'apprentissage dans le régime à mi-temps au niveau 3 dans le primaire francophone (en heures)

	DISCIPLINES D'APPRENTISSAGE	SOUS-SYSTÈME FRANCOPHONE			
		Volume annuel (heures)	Volume hebdomadaire (heures)	%	Journalier
1	Français et littérature	92	4	16	ND
2	English language	46	2	8	
3	Mathématiques	92	4	16	
4	Science et Technologie	92	4	16	
5	Sciences humaines et sociales	69	3	12	
6	Développement personnel	46	2	8	ND
7	Éducation Physique et sportive	46	2	8	
8	Éducation artistique	23	1	4	
9	Langue et Culture Nationale	46	2	8	
10	Technologie de l'information et de la Communication	46	2	8	
	Volume horaire d'enseignement exclusif ²⁶	575	25	100%	4h40 min
	Pauses	53h20 min	1h40 min	/	30 min
	Volume horaire d'enseignement + Pauses	628h20 min	26h40 min	/	5h10 min

Source : MINEDUB (2018), Curriculum de l'enseignement primaire francophone camerounais-niveau 3

26 - Les activités d'intégration et d'évaluation ne sont pas prises en compte dans cette analyse. Elles représentent 225h par an, soit 25 par semaine

Tableau 5 : Quotas horaires par discipline d'apprentissage dans le régime à mi-temps au Level 3 du primaire anglophone (en heures)

SUBJECT AREAS Annual learning		ENGLISH SUBSYSTEM			
		Weekly learning	%	Daily	
1	<i>English language and Literature</i>	138	6	20	ND
2	<i>Français</i>	69	3	10	
3	<i>Mathematics</i>	103,5	4,5	15	
4	<i>Science and Technology</i>	103,5	4,5	15	
5	<i>Social studies</i>	34,5	1,5	5	
6	<i>Vocational Studies</i>	69	3	10	
7	<i>Physical Education and Sports</i>	34,5	1,5	5	
8	<i>Arts</i>	34,5	1,5	5	
9	<i>National Languages and Cultures</i>	34,5	1,5	5	
10	<i>Information and Communication Technology</i>	69	3	10	
Total du volume horaire d'enseignement		690	30	100%	4h40min
Pauses		11,5	3	/	30 min
Volume horaire d'enseignement + Pauses		701,5	33	/	5h10 min

Source: MINEDUB (2018), Cameroon primary school curriculum English subsystem-Level 3

Il ressort des tableaux ci-dessus que, la journée de classe dure 5h10min ou 4h30min dans le régime de fonctionnement à mi-temps. Seulement, il convient de relever quelques disparités. La première repose sur le volume horaire (y compris les activités d'intégration et d'évaluation). En effet, alors que le volume horaire annuel est de 575 heures dans le sous-système francophone, il s'élève à 690 heures/an dans le sous-système anglophone. **Soit une différence de 115 heures par an !**

Les apprenants du sous-système anglophone²⁷ dans le régime à mi-temps ont dès lors plus temps consacré aux enseignements que leurs pairs²⁸ du sous-système francophone.

ii. Le régime à plein temps

Contrairement au régime de fonctionnement à mi-temps, le régime à plein temps se traduit par une journée continue des enseignements. Il est appliqué dans les deux sous-systèmes d'enseignement.

27 - Notamment ceux de Level 3

28 - Niveau 3.

Tableau 6 : Quotas horaires par discipline d'apprentissage dans le régime à plein temps au Niveau 3 du primaire francophone (en heures)

DISCIPLINES D'APPRENTISSAGE Volume annuel (heures)		SOUS-SYSTÈME FRANCOPHONE			
		Volume hebdomadaire (heures)	%	Journalier	
1	Français et littérature	115	5	16,66	
2	English language	69	3	10	
3	Mathématiques	115	5	16,66	
4	Science et Technologie	92	4	13,33	
5	Sciences humaines et sociales	69	3	10	
6	Développement personnel	69	3	10	
7	Éducation Physique et sportive	46	2	6,66	
8	Éducation artistique	23	1	3,33	
9	Langue et Culture Nationales	46	2	6,66	
10	Technologie de l'information et de la Communication	46	2	6,66	
Volume horaire d'enseignement exclusif		690	30	100%	6
Pause		53h20 min	1h40 min	/	1
Volume horaire d'enseignement + Pauses		853h20 min	26h40 min	/	8

Source : MINEDUB (2018), Curriculum de l'enseignement primaire francophone camerounais-Niveau 3

Tableau 7 : Quotas horaires par discipline d'apprentissage dans le régime à mi-temps au Level 3 du primaire anglophone (en heures)

SUBJECT AREAS Annual learning		ENGLISH SUBSYSTEM			
		Weekly learning	%	Daily	
1	<i>English language and Literature</i>	138	6	20	ND
2	<i>Français</i>	69	3	10	
3	<i>Mathematics</i>	103,5	4,5	15	
4	<i>Science and Technology</i>	103,5	4,5	15	
5	<i>Social studies</i>	34,5	1,5	5	
6	<i>Vocational Studies</i>	69	3	10	
7	<i>Physical Education and Sports</i>	34,5	1,5	5	
8	<i>Arts</i>	34,5	1,5	5	
9	<i>National Languages and Cultures</i>	34,5	1,5	5	
10	<i>Information and Communication Technology</i>	69	3	10	
Total du volume horaire d'enseignement		690	30	100%	6h30min
Pauses		167,9	2h30min		1h30min
Volume horaire d'enseignement + Pauses		857,9	32h30min	/	7

Source: MINEDUB (2018), Cameroon primary school curriculum English subsystem-Level 3

Il ressort des tableaux ci-dessus que quel que soit le sous-système, le temps consacré aux enseignements est le même dans le régime à plein temps. **Soit de 690 heures/an**, ce qui correspond à 30 heures par semaine.

À l'observation, la durée de la journée n'est pas la même. Alors qu'elle dure 07heures (07h30min à 14h30min) dans le sous-système francophone, elle s'étale sur 08 heures (07h30min à 15h30min) dans le sous-système anglophone. Il en découle alors que les enseignements couvrent 6h30min dans le sous-système anglophone et 6 heures dans le sous-système francophone et le temps consacré aux pauses journalières est respectivement de 1h30min contre 1 heure.

Au final, il s'avère que le régime à mi-temps réduit le volume d'enseignement, dans le sous-système francophone, soit une différence de 5 heures par semaine, par rapport au volume à plein temps. Dans le sous-système anglophone le volume horaire d'enseignement reste le même quel que soit le

régime de fonctionnement. Seul le temps consacré aux pauses change, soit 1h de plus dans le régime à plein temps.

4.2. Analyse comparée du niveau primaire : comment ça se passe ailleurs ?

Pour la circonstance, nous avons utilisé l'approche benchmarking en explorant d'autres systèmes éducatifs à travers le monde. À cet effet, les choix opérés sur les cas explorés se fondent sur l'efficacité desdits systèmes et leurs capacités à écouler les produits issus de leurs moules dans les circuits de l'économie. Parmi ces pays nous avons ciblé 04 dont : le Maroc (Afrique) ; la Corée du Sud (Asie) ; la France, (vestiges du système colonial) ; et enfin la Finlande, pays reconnu par l'OCDE et dans le monde pour la très grande performance de son système éducatif.²⁹

29 - Selon la dernière évaluation du Programme International sur le Suivi des Acquis des élèves de l'OCDE, 2018, publiée en 2019, la Finlande occupe respectivement la 7ème place pour la lecture, de même que pour les sciences et la 16ème s'agissant des Mathématiques.

a. *Le cas du Maroc*

Le niveau primaire au Maroc, tout comme au Cameroun, a une durée de six années. Il est ouvert aux enfants issus du préscolaire et, à titre transitoire, aux enfants qui n'en ont pas bénéficié, âgés de six ans révolus, ainsi qu'aux élèves provenant des écoles traditionnelles, dans le niveau pour lequel ils sont qualifiés. Il est structuré en deux cycles.

Le premier cycle du niveau primaire, d'une durée de deux années, a pour objectif principal, la consolidation et l'extension des apprentissages du préscolaire, pour faire acquérir à tous les enfants marocains, arrivant à l'âge de huit ans, un socle commun et harmonieux d'instruction et de socialisation, les préparant à poursuivre, avec un maximum d'égalité de chance, leurs apprentissages aux niveaux d'enseignement ultérieurs.

Outre l'approfondissement des processus d'instruction et de socialisation amorcés au préscolaire, le présent cycle vise particulièrement : (i) l'acquisition des connaissances et aptitudes de base de compréhension et d'expression écrite et orale de la langue arabe ; (ii) l'initiation à l'usage d'une première langue étrangère ; (iii) l'acquisition des notions de base de prévention sanitaire et de protection de l'environnement ; (iv) l'épanouissement des capacités iconiques, graphiques et ludiques ; (v) l'initiation aux notions d'ordre, de classement et de sériation, notamment à travers des manipulations d'objets concrets ; (vi) l'appropriation des règles de vie en société et des valeurs de réciprocité, de coopération et de solidarité.

Le second cycle du primaire, d'une durée de quatre années, est ouvert aux enfants issus du premier cycle. Ce cycle a pour objectifs principaux le développement poussé des habilités des enfants et l'épanouissement précoce de leurs capacités, notamment à travers: (i) l'approfondissement et l'extension des apprentissages acquis au cycle précédent notamment sur les plans religieux, civiques et éthiques ; (ii) le développement des habilités de compréhension et d'expression, en langue arabe, nécessaires à tous les apprentissages disciplinaires ; (iii) l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de l'expression dans la première langue étrangère ; (iv) le développement des structures opératoires de l'intelligence pratique, notamment par l'application des opérations concrètes de sériation, classification, numération, calcul et orientation spatio-temporelle, ainsi que des méthodes de travail ; (v) la découverte des notions, des concepts, des systèmes et des techniques de base appliqués à l'environnement naturel, social et culturel immédiat de l'élève, y compris les affaires locales et régionales ; (vi) une première initiation aux technologies modernes d'information, de communication et de création interactive ; (vii) l'initiation à l'utilisation fonctionnelle d'une deuxième langue étrangère, en centrant, au départ, sur la familiarisation orale et phonétique.

Tableau 8 : Grille des matières enseignées selon le volume horaire hebdomadaire (en heures) dans l'enseignement primaire au Maroc

N°	Matières	1 ^{re} année 2 ^e année	3 ^e année 4 ^e année	5 ^e année 6 ^e année
01	Éducation islamique	04	03	03
02	Langue arabe	11	06	06
03	Langue française	-	08	08
04	Éducation artistique/ Éducation technique	4h30	2h30	-
05	Histoire-Géographie et Éducation civique	-	-	1h30
06	Mathématiques	05	05	05
07	Éducation physique	02	02	02
08	Activités scientifiques	1h30	1h30	1h30
	Récréation	02	02	02
Total		30	30	29

Source : www.ecoliers-berberes.info

Pour ce qui est du nombre de jours d'enseignement hebdomadaire ; il est de 4,5 jours au Maroc. La journée de mercredi est une demi-journée ³⁰ .

Le Maroc pratique 08 matières d'enseignement hebdomadaire au primaire alors que le Cameroun en compte 10 (dix). La fin de l'enseignement primaire est sanctionnée dans les deux pays par l'obtention du Certificat Étude Primaire (CEP).

b. Le cas de la Corée du Sud

L'école primaire est obligatoire dès l'âge de 6 ans et dure six années. Elle se décompose en « grade » ou niveau et chaque année, l'élève atteint un niveau supérieur. Les deux premières années sont consacrées à la maîtrise de la lecture et de l'écriture. Les cours d'anglais commencent en troisième année. Les élèves sont éduqués avec discipline et de manière stricte. L'année scolaire dure 220 jours par an, leur semaine de cours fait 5,5 jours.

Les écoliers sud-coréens commencent en général les cours à 9h le matin et finissent à 14h ou 15h. Mais la journée se prolonge avec les activités et les cours particuliers supplémentaires avant ou après les cours.

Comparativement à l'enseignement primaire au Cameroun, le volume horaire hebdomadaire est de 25 heures en Corée du Sud contre 30 heures au Cameroun, par contre la Corée du Sud enregistre 5,5 jours de cours par semaine de lundi à samedi (les élèves coréens restent à l'école jusqu'à 12h00).

En outre les écoliers coréens n'ont pas un examen final à présenter à la fin de leur cycle primaire, il suffit juste d'obtenir la moyenne requise pour le passage à la première année de l'enseignement secondaire.

Les matières de base d'enseignement sont : *le coréen (1), les mathématiques (2), le sport (3), le dessin (4), les sciences (5) ainsi que l'étude des idées de Juche, fortement valorisée.*

³⁰ - La pratique des cours de répétition et de mise à niveau qui tend à se généraliser au Cameroun rallonge fatalement le temps des enseignements.

c. Le cas de la France

Depuis la rentrée 2018, la France a apporté des ajustements aux programmes scolaires de français, de mathématiques et l'enseignement moral et civique, afin de prendre en compte les résultats obtenus par la France lors des grandes enquêtes internationales en matière éducative et de renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui.

L'école primaire est subdivisée en deux cycles : le cycle des apprentissages fondamentaux ou cycle II (CP, CE1, CE2) et le cycle des approfondissements ou cycle III (CM1, CM2). **La semaine scolaire compte 24 heures** d'enseignement réparties sur neuf (09) demi-journées. Les élèves vont en classe le lundi, mardi, mercredi (matin), jeudi et vendredi soit une semaine de 4,5 jours.

d. Le cas de la Finlande

La Finlande est reconnue dans le monde pour la très grande performance de son système éducatif, produit de la culture finlandaise. **Celui-ci s'appuie sur la liberté créative et le développement de l'autonomie des enfants dès le plus jeune âge.**

Les enfants du primaire, dès leur entrée en 1^{ère} année d'école primaire (équivalent au CP) ont un emploi du temps très court et ne dépendent pourtant pas de leur parent, pour leur garde ni pour leur transport. Le cycle primaire dure six années (classe 1, classe 2, classe 3, classe 4, classe 5, classe 6). Les cours au primaire se déroulent le matin de **8h00 à 12h00 avec 20 heures de cours par semaine**. Les élèves ont cours tous les jours de lundi à vendredi.

Les matières obligatoires sont fixées par le ministère de l'Éducation, tandis que les établissements peuvent déterminer librement l'offre de cours facultatifs. Voici la liste des matières obligatoires durant l'enseignement fondamental :

- (i) **Langue maternelle et littérature** : il peut s'agir du finnois ; ou du suédois, seconde langue officielle ; du saami (langue parlée par la population autochtone de Finlande) ; ou du romaani (langue parlée par la population rom de Finlande) ; ou encore d'une autre langue (selon la langue maternelle de l'élève) ;
- (ii) **Langue nationale** : les élèves qui n'ont pas choisi le finnois en langue maternelle optent ici pour le suédois (seconde langue officielle) ;
- (iii) **Langues étrangères** : langue étrangère A et langue étrangère B ;
- (iv) **Sciences** : mathématiques ; connaissance de l'environnement ; biologie et géographie ; physique et chimie ; éducation à la santé (nouveau depuis quelques années) ;
- (v) **Religion ou éthique (au choix)** ;
- (vi) **Arts** : histoire et sciences sociales ; musique et arts plastiques ; éducation physique ; travaux ménagers ;
- (vii) Orientation pédagogique de l'élève.

Notons que l'orientation fait l'objet d'un cours collectif distinct, animé par un conseiller d'orientation.

Tableau 9 : Synoptique des systèmes éducatifs camerounais, marocain, sud-coréen, français et finlandais

Critères de comparaison	Cameroun (1)	Maroc (2)	Corée du Sud (3)	France ³¹ (4)	Finlande (5)
Répartition par niveau	- Niveau I / Level I (SIL/Class I, CP/Class II) - Niveau II (CE1/Class III, CE2/Class IV) - Niveau III (CM1/Class V, CM2/VI)	- Cycle 1 : 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année - Cycle 2 : 3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} et 6 ^{ème} année	Grade1, Grade2, Grade3, Grade4, Grade5, Grade6	Cycle 2 : CP, CE1, CE2 Cycle 3 : CM1, CM2.	Classe 1, Classe 2, Classe 3, Classe 4, Classe 5, Classe6.
Nombre de Classe	6	6	6	5	6
Volume horaire d'enseignement hebdomadaire	30 heures et plus	28 heures	25 heures	24 heures	20 heures
Nombre de jour d'enseignement hebdomadaire	5 jours et plus	4,5 jours	5,5 jours	4,5 jours	5 jours (uniquement en matinée)
Nombre de matières	10	08	07	Cycle 2 : 09 Cycle 3 : 10	11 matières avec une matière au choix (religion)
Examen final du cycle primaire	CEP	CEP	Pas d'examen final pour sanctionner la fin du cycle primaire	CEP	Le passage est conditionné par l'obtention de la moyenne

Source : Camerap-Parc, à partir des dossiers des pays

Dans notre échantillon (raisonné), le **Cycle 2 : 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème}** année le Cameroun présente le plus gros volume hebdomadaire d'enseignement au primaire ! Et si tout partait de là ? Quantité ou qualité ?

31 - En France, à la différence des autres Pays, le niveau primaire est composé de 05 classes, contre 06 au Cameroun, au Maroc, en Corée du Sud ou en Finlande. En effet, le niveau primaire débute dès le CP. Cette approche est observée dans les grandes métropoles au Cameroun où la maternelle comporte 03 sections (Petite, Moyenne et Grande). Ce qui permet pour certains élèves de débiter directement le primaire au Cours Préparatoire dit « Spécial »

4.3. Le niveau secondaire

Quel que soit le sous-système, le niveau d'enseignement secondaire au Cameroun dure sept (07) ans et est subdivisé en 02 cycles : le premier cycle et le second cycle.

Tableau 10 : Le niveau secondaire au Cameroun

Cycles	Durée (en années)	
	Sous-système anglophone	Sous-système francophone
Premier cycle	05	04
Second cycle	02	03
TOTAL	07	07

Source : MINESEC

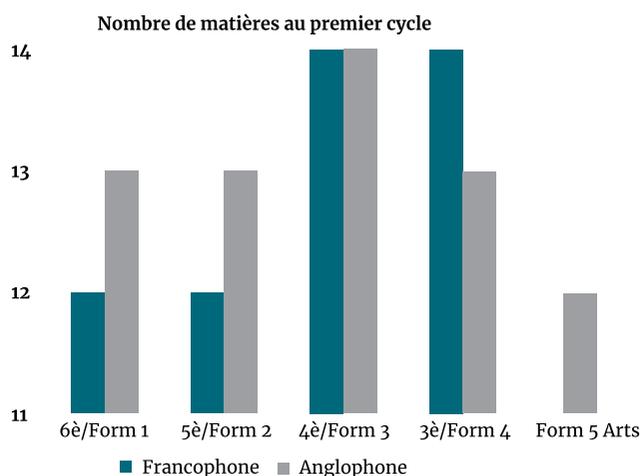
a. Le premier cycle du secondaire

Dans le sous-système francophone, le premier cycle est constitué de la 6^{ème}, la 5^{ème}, la 4^{ème} et la 3^{ème}. Il dure donc quatre (04) années et est sanctionné par l'obtention du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC).

Dans le sous-système anglophone, il regroupe les classes de FORM 1, FORM 2, FORM 3, FORM 4 et de FORM 5. Il dure cinq (05) années et s'achève par l'obtention du General Certificate of Education Ordinary Level (GCE OL).

i. Sur le nombre de matières

Graphique 2 : Nombre de matières dans le premier cycle du sous-système anglophone et du sous-système francophone

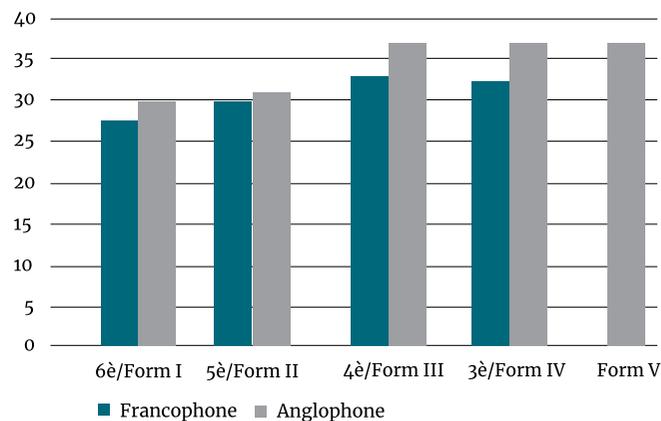


Source : CAMERCAP-PARC

Les données officielles disponibles révèlent un nombre de matières contrasté dans les deux sous-systèmes. En effet, dans le sous-système anglophone, si en début de cycle on observe 13 matières, ce nombre est réduit à la fin. Soit 12 matières en FORM V, malgré les 14 matières en FORM III. Contrairement au sous-système francophone, où l'on constate une augmentation considérable des matières au fur et à mesure que l'apprenant évolue. Ce qui traduit, une *spécialisation précoce* des apprenants du sous-système anglophone (dès FORM IV). Alors que celle-ci n'apparaît qu'en 2^{nde} (première année du second cycle) dans le sous-système francophone.

ii. Sur le volume horaire

Graphique 3 : Volume horaire hebdomadaire au premier cycle (en heures)



Source : CAMERCAP-PARC

Tableau 11 : Volume horaire hebdomadaire dans le premier cycle du sous-système anglophone et francophone

N°	Classes	Francophone	Anglophone
01	6 ^e /From I	28	30
02	5 ^e /From II	30	31
03	4 ^e /From III	33	37
04	3 ^e /From IV	32	37
05	From V	-	37

Source : CAMERCAP-PARC

De manière générale, le sous-système anglophone a un volume horaire par classe plus élevé de même niveau. Et avec moins de matières, on peut en déduire la densité des enseignements par matière. Avec plus de temps, on peut aller plus en profondeur dans les leçons pour mieux développer les compétences spécifiques.

b. Le second cycle du secondaire

Dans le sous-système francophone, à la fin des 02 premières années, l'élève va passer l'examen du Probatoire³², et le Baccalauréat à la troisième année. Alors que dans le sous-système anglophone, l'accès en Upper Six s'effectue par simple examen de passage³³. Ce qui remet sur la table de discussion, la question du Probatoire, légalement supprimée par la loi de 1998, mais toujours en vigueur en 2022/2023. En attendant les textes d'application ! Dit-on !

Encadré 2 : Le « BIR » : beaucoup trop de disciplines et des apprenants surchargés

Le système éducatif camerounais est submergé par une quantité de matières/disciplines dont la pertinence dans certaines classes est questionnable. L'image récurrente est celle des « dos-courbés » des élèves qui, traînent à l'aller et au retour des classes, des cartables comparables aux sacs des éléments du BIR (Bataillon d'Intervention Rapide) des forces de défense camerounaises en partance pour une mission commando. Les élèves pataugent ainsi toute l'année durant dans un océan de notions qui ne leurs seront pas utiles que pour aller en classe supérieur.

À titre d'illustration, prenons le cas des cours d'Histoire dispensés en classes de première C et D intitulé « l'industrialisation de l'Europe ». Les méthodes d'industrialisation présentées dans ce cours datent du 18^e siècle durant lequel la houille noire constituait 90% de l'énergie utilisée dans l'industrie. Or, l'industrie moderne utilise de l'énergie électrique et migre progressivement vers les énergies renouvelables. Si l'objectif de cette leçon est de motiver l'élève à susciter une vocation dans le domaine industriel, alors il l'est peu/pas atteint. Car, ce dernier reste coincé dans des niveaux technologiques trop obsolètes. **Comment rêver grand ?**

En classe de première série A, on a en histoire, des cours sur la première guerre mondiale, l'impérialisme européen en Inde et en Indochine, les fondements de l'impérialisme, l'industrialisation de l'Europe et l'accession à l'indépendance des pays asiatiques : cas de l'Inde et de l'Indochine. En classe de terminale C, en géographie, il y a un cours intitulé « les pays au décollage économique difficile : certains pays du golfe persique ».

En classe de première SES, on dénombre 17 matières, dont la PCT qui ne sera plus dispensée en Terminale SES.

Chercher l'erreur ! Et des cas pareils sont légion.

Source : CAMERCAP-PARC



Photo : Des élèves-militaires du BIR en formation, sac à dos

32 - Condition d'accès à la classe de Terminale
33 - Il n'y a pas de Probatoire

Encadré 3 : La loi d'orientation de l'éducation au Cameroun et la question du Probatoire

La Loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation définit les grandes orientations de l'éducation au Cameroun. Elle s'applique à tous les sous-systèmes, ordres, types et niveaux d'enseignement.

Concernant la diplomation certificative, il convient de préciser que le Probatoire est un examen exclusivement effectué par les élèves du sous-système francophone. En effet, contrairement au sous-système anglophone, l'obtention du Probatoire constitue la condition sine qua non pour accéder en Terminale et donc, être candidat au Baccalauréat et par conséquent à l'enseignement supérieur. Et beaucoup d'élèves recalés à cet examen sont parfois contraint, au décrochage ou abandon de leur le parcours scolaire.

Au-delà d'être un certificat d'approbation, peut-on encore convenir de l'utilité de cet examen au Cameroun quand bien même la France à la quelle est calquée notre système y a renoncé il y a belle lurette ? Comment justifier l'attente des textes d'application de la loi 25 ans plus tard (1998) ?

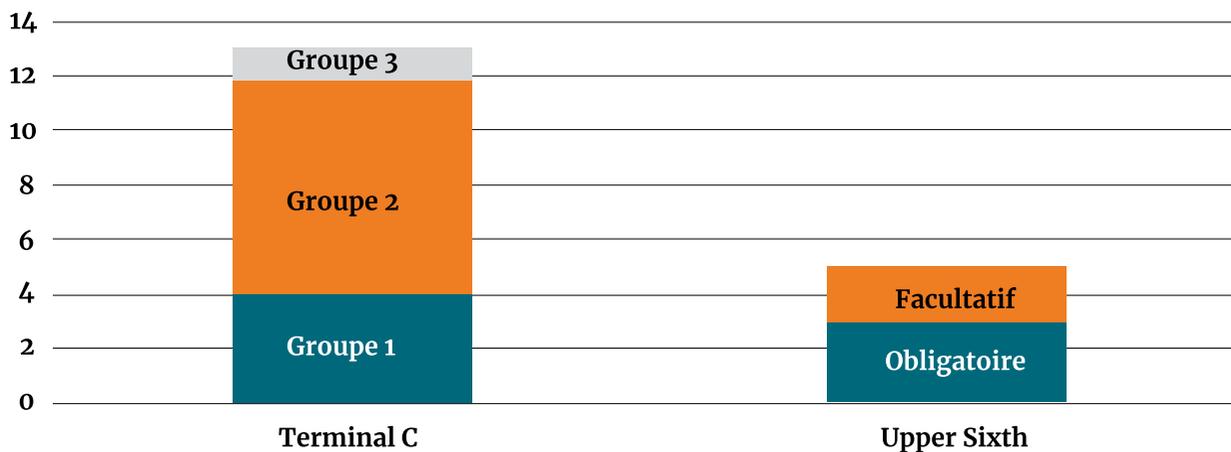
Comment dans ces circonstances empêcher certaines analyses de conclure que c'est un tamis, une sorte de filtre pour limiter le flux des étudiants vers l'enseignement supérieur.

Source : CAMERCAP-PARC

i. Sur le nombre de matières : où est la bonne semence ?

À l'analyse, la classe de Upper Sixth offre directement un accès à l'acquisition des compétences au moyen de la spécialisation ; tandis que l'élève de la classe de Terminale C, continue de toucher à tout, ce qui ne favorise pas véritablement l'acquisition optimale des connaissances fondamentales dans lesdites matières.

Graphique 4 : Nombre de matières en Upper Six et Terminale C



Source : CAMERCAP-PARC

Encadré 4 : Upper Six Science 1 (Mathematics) à son équivalent la Terminale C : Saupoudrage ?

La classe de Upper Sixth Science 1 est une des classes de spécialisation en Science dans le sous-système anglophone. L'apprenant doit passer trois matières obligatoires (*Mathematics*, *Physics* et *Chemistry*) et facultativement 02 matières au choix. Les enseignements dispensés sont sous la forme de modules. À titre d'exemple, en **Mathematics** on retrouve : **Pure mathematics** ; **Mathematics mechanics** ; **Mathematics Statistics** ; et **Further mathematics**.

En **Terminale C** (qui est vu comme l'équivalent dans le sous-système francophone) par contre, on compte 13 matières : réparties en 03 groupes :

- **Groupe 1** : matières essentielles (04) : Mathématiques, Physique, Chimie et Informatique ;
- **Groupe 2** : matières complémentaires (08) : Géographie, Langue Française, Littérature, SVTEEH, philosophie, Anglais, ECM et EPS ; et
- **Groupe 3** : matières accessoires (01) : ESF/TM

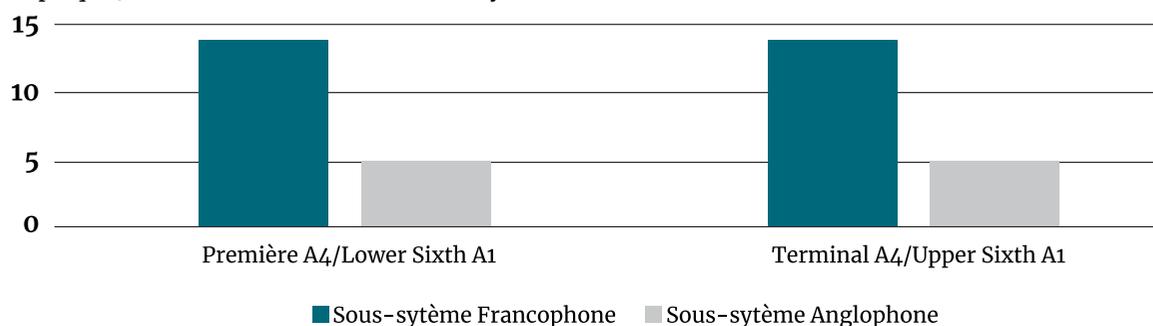
Alors que dans le sous-système anglophone, l'on est en plein dans la spécialisation avec un nombre limité de matières et plus de temps alloué, les élèves de Terminale C ont plus de matières complémentaires et accessoires. Ces dernières viennent d'ailleurs rendre le travail de l'apprenant plus difficile et laborieux et constitue un gaspillage d'énergie. D'autant plus que plusieurs matières non essentielles, sont d'une utilité peu avérée après l'obtention du Baccalauréat. L'on pourrait par exemple se concentrer sur les matières essentielles et ajouter 2 à trois matières complémentaires.

Hormis cela, l'élève de Terminale C n'est véritablement pas spécialisé, car il touche à peu près à tout. Même les matières de base ne sont pas approfondies au vu du temps alloué.

Le sous-système francophone met donc l'apprenant en insécurité. Pourquoi ne pas tendre vers le modèle anglo-saxon, qui semble moins contraignant, plus spécialisé et mieux adapté aux besoins en développement du pays.

Source : CAMERCAP-PARC

Graphique 5 : Nombre de matières au second cycle secondaire : classes de Première et Terminale



Source : CAMERCAP-PARC

Le graphique 5 ci-dessus présente les seconds cycles littéraires dans les deux sous-systèmes. L'information la plus saisissante qui en ressort est le nombre de matières. Alors que le second cycle littéraire du sous-système francophone présente une moyenne de 12 matières dont 05 essentielles (Groupe 1)³⁴, 07 complémentaires (Groupe 2)³⁴ ; et 03 accessoires (Groupe 3)³³, le second cycle littéraire du sous-système anglophone, se cristallise par une forte spécialisation soit : 03 matières obligatoires et une ou deux facultatives.

Au regard de tous ces faits, il est évident que **le sous-système anglophone représente le modèle par excellence de spécialisation.**

Cette problématique se pose avec acuité dans l'enseignement secondaire technique (bien qu'exclu de l'échantillon de collecte des données) où, au-delà des matières professionnelles, les apprenants de ce type d'enseignement sont encore contraints de recevoir des cours dans les matières de l'enseignement secondaire général tel que l'illustre le tableau ci-dessous.

Tableau 12 : Répartition du nombre de matières et volume horaire hebdomadaire de Terminale F3/ Électricité

Matières	N°	Matières	Volumes horaires/semaine (en heures)
Matières professionnelles	01	Électronique de puissance	5
	02	Installation électrique	6
	03	Mécanique appliquée	2
	04	Commande des machines	5
Total			18
Matières d'enseignement général	01	Philosophie	2
	02	Mathématiques	5
	03	Français	3
	04	Physique-chimie	4
	05	Anglais	2
	06	Histoire/géographie	2
	07	ECM	1
	08	Informatique	2
	09	EPS	2
Total			23
Total général	13		41

Source : MINESEC, Arrêté portant définition de la nature, de la durée et des coefficients de matières dans les spécialités et classes de l'Enseignement Secondaire Technique

34 - Littérature, langue française, philosophie anglais et langue vivante II

35 - Géographie, histoire, ECM, Informatique, Mathématiques, Sciences (SVTEEH) et EPS

36 - Langues et cultures nationales, Éducation artistique et Travail Manuel

Le tableau ci-dessus présente la répartition des matières et volumes horaires hebdomadaires de la classe de **Terminale F3/ Électricité**. Soit 41 heures de cours par semaine pour 13 matières. On remarquera ainsi que, sur les 13 matières dispensées dans cette classe, celles de l'enseignement général occupent le plus gros volume horaire hebdomadaire, soit 23 heures, contre 18 heures pour les matières de l'enseignement technique. **La bonne question à se poser est celle de savoir quel est l'objectif visé ?** La SND30 dit qu'il faut aller vers les STI/STEM. Cherchons la cohérence !

D'où l'urgence de la rupture si on veut atteindre l'émergence et le temps d'ici 2035 n'est pas à notre faveur.

i. Sur le volume horaire

L'analyse du volume horaire par classe et par groupe dans le second cycle secondaire du sous-système francophone, révèle des faits suscitant de réelles interrogations sur la capacité des apprenants à assimiler des enseignements.

Tableau 13 : Volume horaire hebdomadaire du sous-système anglophone

Classes	Total
LOWER SIXTH Arts	38
LOWER SIXTH SCIENCE	38
UPPER SIXTH Arts	38
UPPER SIXTH SCIENCE	38

Source : CAMERCAP-PARC

L'analyse du tableau ci-dessus montre une homogénéité dans la répartition du temps d'enseignement sur l'ensemble du cycle. Soit 38 heures quel que soit la classe ou la série.

Tableau 14 : Volume horaire hebdomadaire par groupe du sous-système francophone (en heures)

Classes	Nombre de matières	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Total G1+G2+G3	Min/Max
Seconde A4	16	14	16	4	34	31/34
Seconde ABI A4 BILINGUE	16	15	15	1	31	
Seconde C	13	17	12	2	31	
Seconde SES	18	13	20	1	34	
Première A4	16	14	16	1	31	31/35
Première ABI A4 BILINGUE	16	15	15	1	31	
Première C	13	14	17	1	32	
Première D	13	14	18	1	33	
Première E	11	21	11	1	33	
Première SES	18	16	18	1	35	
Première TI	15	15	17	1	33	
Terminale A4	16	14	16	1	31	31/35
Terminale ABI A4 BILINGUE	16	15	15	1	31	
Terminale C	13	17	17	1	35	
Terminale D	13	14	18	1	33	
Terminale E	11	21	11	1	33	
Terminale SES	17	16	18	1	35	
Terminale TI	14	16	16	1	33	

Source : MINESEC, Arrêté N°92/22/MINESEC du 07 mars 2022 portant définition de la nature, de la durée et des coefficients de matières dans les séries et classes de l'Enseignement Secondaire Général

À titre d'illustration on peut constater que pour les classes de Première et Terminale D, alors que les matières du Groupe 1 s'étalent sur un volume horaire identique, soit de 13 heures.

hebdomadaire de 14 heures, le Groupe 2, dit complémentaire représente 18 heures. Soit **54%** du volume horaire de la classe.

4.4. Analyse comparée du niveau secondaire : comment ça se passe ailleurs ?

a. Le cas du Maroc

Le niveau secondaire au Maroc est structuré en deux cycles indépendants : l'enseignement collégial (obligatoire) et l'enseignement secondaire qualifiant (non obligatoire).

- **L'enseignement collégial :**

Il dure 03 années et accueille les apprenants issus de l'école primaire, titulaire du CEP. Ce cycle a pour mission, entre autres *l'aiguillage de l'intelligence formelle et l'initiation aux concepts de mathématiques, des sciences et de l'environnement ; l'apprentissage des compétences techniques, professionnelles et artistiques ; l'initiation à la connaissance de la patrie, du monde et des droits et devoirs fondamentaux.*

La fin de l'enseignement collégial est sanctionnée par l'obtention d'un Brevet d'Enseignement Collégial (BEC). Ce dernier permet à l'élève de poursuivre ses études dans l'enseignement secondaire qualifiant.

- **L'enseignement secondaire qualifiant**

Cet enseignement vise la diversification des domaines d'apprentissage, afin d'offrir des nouvelles voies de réussite et d'insertion dans la vie professionnelle et sociale. Il est constitué des cycles ci-après : le **cycle de qualification professionnelle**³⁷ ; le **cycle de tronc commun** et le **cycle baccalauréat**.

- **Le cycle de tronc commun**

Ce cycle accueille les élèves titulaires d'un BEC et consiste en un ensemble de modules d'apprentissage requis de tous, avec pour objectifs généraux le développement ou la mise à niveau des compétences de communication, d'expression, et de recherche méthodique chez les apprenants ; le développement des capacités d'adaptation aux exigences et aux mutations de la vie active et de l'environnement culturel, scientifique, technologique et professionnel.

La durée des études dans ce cycle est d'une année avec des modules communs.

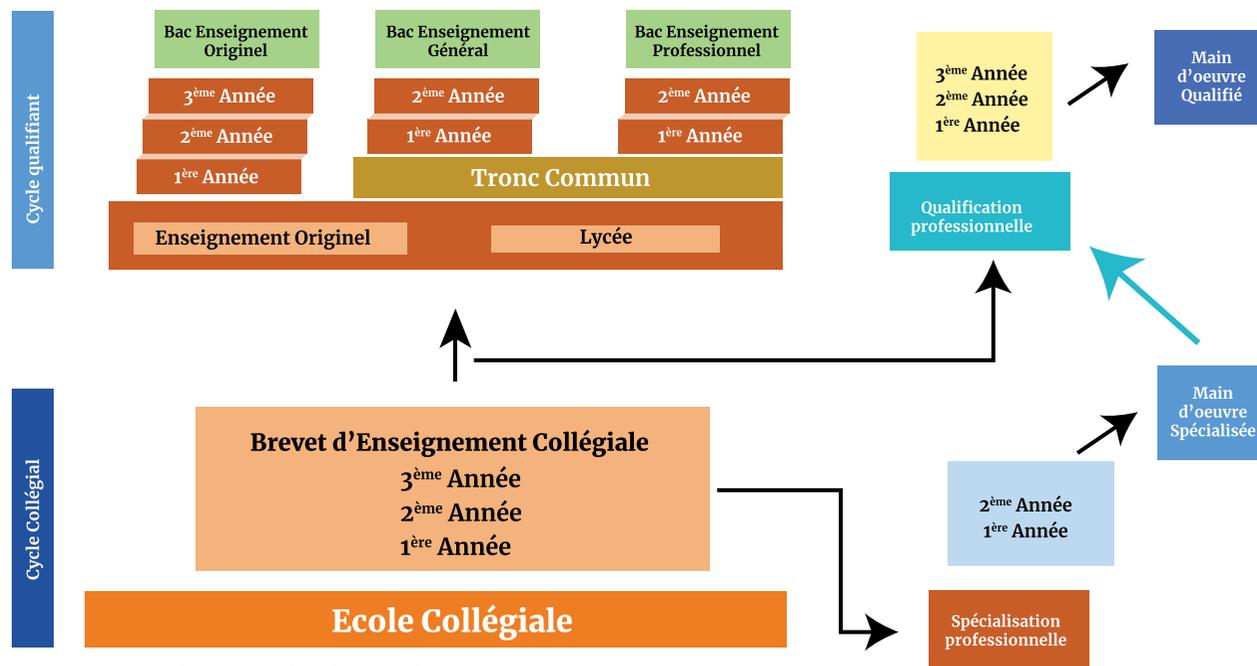
- **Le cycle baccalauréat**

D'une durée de 02 années, ce cycle est ouvert aux élèves issus du tronc commun et est constitué de 02 filières principales, à savoir : *une filière d'enseignement technologique et professionnelle et une filière d'enseignement général.*

En effet, **la filière de l'enseignement général** vise à faire acquérir aux apprenants une formation scientifique, littéraire, économique ou sociale. Cette filière les prépare aux études supérieures. La durée des études est de 02 années, donnant droit au Baccalauréat d'Enseignement Général (BEG) permettant l'accès à l'enseignement supérieur.

37 - C'est un cycle qui offre à l'apprenant la possibilité de s'insérer dans le monde professionnel. Cependant, ce cycle n'est pas pris en compte dans cette analyse

Figure 2 : Structuration du système d'enseignement secondaire marocain



Source : Aperçu sur le système éducatif Marocain (2004)

Néanmoins, il convient de préciser que les progrès réalisés depuis le démarrage de la mise en œuvre de le système d'enseignement secondaire marocain se caractérise par des structures éducatives décentralisées et déconcentrées dont en particulier, les **Académies Régionales d'Éducation et de Formation (AREF)** ont été mises en place et sont opérationnelles. Soit 16 AREF, à raison d'une AREF par région du Royaume.

■ Le volume horaire d'enseignement au niveau secondaire

- **S'agissant de l'enseignement secondaire collégial**, il est composé des disciplines suivantes : *langue arabe, éducation islamique, disciplines sociales³⁸, mathématiques, sciences naturelles, sciences physiques, éducation physique, éducation plastique, culture féminine ou initiation à la technologie et l'éducation musicale.*

Tableau 15 : Nombre hebdomadaire d'heures d'instruction par discipline et par niveau

N°	Discipline/Niveaux	7 ^{ème} année	8 ^{ème} année	9 ^{ème} année
01	Langue Arabe	6h	6h	6h
02	Instruction Islamique	2h	2h	2h
03	Disciplines Sociales	3h	3h	3h
04	Français	6h	6h	6h
05	Mathématiques	6h	6h	6h
06	Sciences Naturelles	2h+	2h+	2h+
07	Sciences Physiques	2h+	2h+	2h+
08	Education Physique	3h	3h	3h
09	Education Plastique	1h+	1h+	1h+
10	Culture Féminine ou Technologie	2h+	2h+	2h+
11	Education Musicale	2h	-	-
Total		35h	33h	33h

Source : www.men.gov.ma

- **S'agissant de l'enseignement secondaire général**, il a pour but de dispenser aux élèves un enseignement général théorique, littéraire ou scientifique, pour développer leurs potentialités intellectuelles. Il les prépare aux études supérieures. Il est reparti en trois sections, notamment les *lettres modernes*, les *sciences expérimentales* et les *sciences mathématiques*. La répartition horaire des matières enseignées est fonction des disciplines et varie de 27 heures à 36 heures de cours par semaine.

a. Le cas de la Corée du Sud

Au *Pays du matin calme*³⁹, au bout de six années de primaire, l'élève entame ses études secondaires. Celles-ci sont divisées en deux parties (Collège et Lycée). Le collège comporte 03 années (grade 7 à 9). Le lycée se fait également en 03 années (grade 10 à 12). Parvenus au lycée, les élèves ont le choix entre les lycées généraux, les lycées spécialisés et les lycées techniques.

Dans ce pays, les élèves sont obligés d'étudier doublement, c'est-à-dire s'inscrire dans *les Hagwon*⁴⁰ afin d'étudier après les heures normales d'école jusqu'à parfois tard dans la nuit.

La fin du cursus secondaire est sanctionnée par l'obtention du **Suneung** (Baccalauréat), cet examen qui donne droit à l'entrée à l'université. Il s'agit sans doute de l'examen le plus important pour le gouvernement Sud-coréen et les apprenants.

Cet examen national dure 09 heures et porte sur différentes disciplines, dont les **mathématiques**, les **sciences** et l'**anglais**. Il se déroule sous la forme d'un QCM. Les apprenants sont ainsi appelés à obtenir les meilleures notes afin de bénéficier d'une admission dans l'une des trois meilleures universités du pays que sont la *Seoul National University*, la *Korea University* et la *Yonsei University*.

Cet important examen cristallise les attentions sur l'étendue du territoire. Entre autres mesures prises pour son bon déroulement, on retrouve la suspension des vols dans l'espace aérien national, la mobilisation massive des forces de l'ordre et de sécurité.

39 - Nom attribué à la Corée du Sud en raison de ses paysages paisibles.

40 - Académies privées.

L'éducation en Corée du Sud : du travail et encore du travail, avec 50 heures d'études hebdomadaires de moyenne, les élèves sont les plus assidus selon l'OCDE.

b. Le cas de la France

Ici également, l'enseignement secondaire s'effectue au collège et au lycée. L'enseignement au collège dure 04 années, (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}). Le diplôme national du Brevet est remis, après examen, aux élèves ayant acquis les connaissances générales du collège. L'instruction y est obligatoire jusqu'à 16

ans, mais cet âge ne correspond pas à une fin de cycle, l'enseignement continue en général au Lycée.

Dans un lycée général, l'enseignement dure 03 ans (seconde, première, terminale). Ce parcours est sanctionné par l'obtention du Baccalauréat général.

- **S'agissant du volume horaire au collège**, tous les élèves bénéficient d'un enseignement de 26 heures obligatoire par semaine, auxquelles peuvent s'ajouter un enseignement facultatif.

Tableau 16 : Volume horaire hebdomadaire des enseignements obligatoires du collège en France

N°	MATIÈRES	CLASSES			
		6ème	5ème	4ème	3ème
01	Français	4h30	4h30	4h30	04h
02	Mathématiques	4h30	3h30	3h30	3h30
03	Histoire-géographie- enseignement moral et civil	03h	03h	03h	3h30
04	Langue vivante 1	04h	03h	03h	03h
05	Langue vivante 2	-	2h30	2h30	2h30
06	Sciences de la vie et de la terre	04h	1h30h	1h30	1h30
07	Sciences physiques		1h30h	1h30	1h30
08	Technologie		1h30h	1h30	1h30
09	Éducation physique et sportive	04h	03h	03h	03h
10	Arts plastiques	01h	01h	01h	01h
11	Éducation musicale	01h	01h	01h	01h
Total		26h	26h	26h	26h

Source : www.education.gouv.fr

On constate ainsi que de la 6^e en 3^e, le volume horaire est constant (26 heures). Ce qui donne suffisamment de temps pour le développement des activités extra et périscolaires.

c. Le cas de la Finlande /République Fédérale d'Allemagne

L'un des principes fondamentaux du système éducatif finlandais préconise que chaque enfant doit avoir

accès à l'éducation et à une formation de qualité. Ainsi, tout comme l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire finlandais vise à valoriser au maximum le potentiel de chaque élève. En effet, l'enseignement secondaire⁴¹ est constitué de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel (qui n'est pas pris en compte dans le cadre de cette analyse).

41 - En Finlande, on parle du secondaire supérieur.

L'admission au lycée général se fait principalement sur la base des notes obtenues au Brevet d'enseignement fondamental. L'accomplissement des études du second degré de l'enseignement général donne droit à l'admission aux études supérieures.

- **Organisation de l'enseignement général du second degré (lycée) :** Au lycée, l'organisation est flexible. En effet, le programme est conçu pour durer trois ans, mais les étudiants peuvent accomplir leur cursus en deux ou quatre ans. À la fin du premier cycle (études du premier degré), l'élève obtient un certificat d'études d'enseignement général du secondaire. Ce certificat lui donne accès aux études du second degré.
- Le second degré s'effectue en trois années et est sanctionné par l'examen du Baccalauréat. Cet examen national comporte quatre épreuves obligatoires : *langue maternelle*, et trois épreuves choisies parmi les suivantes : *deuxième langue nationale, langue étrangère, mathématiques* ou études générales.
- En Finlande, l'année est divisée en cinq périodes de sept semaines ; où l'on consacre une période de six semaines à l'étude, une semaine pour évaluer tout ce qui a été appris pendant la période écoulée.

e) Le cas de République Fédérale d'Allemagne

L'éducation en Allemagne est un domaine qui relève de la compétence des « **Länder** ». Ce qui renvoie, dans le contexte camerounais aux CTDs (Régions et Communes). En effet, si le gouvernement définit la politique en matière d'éducation, il revient à chaque « **Länder** » de déterminer les modalités de sa mise en œuvre en tenant compte de ses spécificités locales. **Il n'existe pas de Ministère en charge de l'éducation.**

De ce fait, le système éducatif allemand repose sur le concept de « **Bildung** », c'est-à-dire : associer l'acquisition du savoir au développement de soi.

1. Le niveau primaire

Appelé **Grundschule**, le niveau primaire en Allemagne dure 04 années. Il va du CP au CM1. Au terme de la classe 4 (CM1), il n'y a pas de diplôme et 04 parcours sont proposés aux apprenants. Seulement, il convient de souligner que l'enfant, ses parents et ses enseignants décident ensemble de la filière (parcours) scolaire approprié.

S'agissant des rythmes hebdomadaire et journalier, les cours ont lieu du lundi au vendredi (très rarement le samedi). Ils débutent entre 7h30 et 8h00 suivant les « **Länder** » et finissent entre 13h00 et 13h30 ou entre 15h00 et 15h30 (suivant les jours et suivant les matières choisies). **Il n'y a jamais plus de deux après-midi de cours dans une semaine.** Le reste de la journée est principalement consacré au sport, aux activités parallèles (club, art, etc).

2. Le niveau secondaire

Au terme du niveau primaire, 03 parcours (ou filières) sont proposés aux apprenants au niveau secondaire :

- a) La « **Hauptschule** » ou école secondaire générale

Elle dure 5 ans (classes 5 à 9/10) et s'adresse aux élèves qui n'envisagent pas d'études supérieures (mais souvent un métier plutôt manuel). À la fin de leur scolarité, ils obtiennent un certificat qui leur permet de continuer leur formation ou de commencer à travailler. Pour les élèves très motivés et avec de résultats au-dessus de la moyenne, il est possible de suivre des cours jusqu'à la « *Mittlere Reife* » ou même jusqu'au Baccalauréat, cursus surtout possible au sein d'une « *Gesamtschule* ». Diplôme : « *Berufsbildungsreife* »

- b) La « **Realschule** » ou école secondaire

Elle dure 6 ans (classes 5 à 10). Après l'obtention de l'examen appelé « *Mittlere Reife* » les élèves peuvent suivre des parcours divers : premièrement, il est possible de faire un apprentissage en alternance pendant 3 ans. Cependant, s'ils souhaitent continuer leur formation, il leur est possible de suivre des cours à la « *Fachoberschule* » pour

obtenir un **Baccalauréat professionnel** ou à la «*gymnasiale Oberstufe*» (au «*Gymnasium*») pour obtenir un Baccalauréat général, deux diplômes qui leur permettent d'accéder aux écoles supérieures.

Diplôme : «*Mittlere Reife*»

c) Le « **Gymnasium** » ou collège/lycée

Il dure 8 ou 9 ans (classes 5 à 12/13) et prépare les apprenants aux études supérieures. Il se termine

avec «*l'Allgemeine Hochschulreife*» (= Baccalauréat général, communément appelé **Abitur**). La durée totale (8 ou 9 ans) que des élèves passent au «*Gymnasium*» dépend de la législation des états fédéraux.

Diplôme : «*Allgemeine Hochschulreife*»

Ces trois filières sont dans certains *Länder* regroupées dans un même établissement scolaire : *Gesamtschule* ou école polyvalente (classes 5 à 12/13) et il existe dans tous les cas des passerelles d'une filière à l'autre.

Tableau 17 : Synoptique du système éducatif de l'enseignement secondaire

Critère de comparaison	Cameroun ⁴²	Maroc	Corée du Sud	France	Finlande	République Fédérale d'Allemagne
Répartition par niveau d'études	1 ^{er} Cycle 2 nd Cycle	Enseignement collégial Enseignement secondaire qualifiant	Grade 7 à 9 (Collège) Grade 10 à 12 (Lycée)	1 ^{er} cycle Collège Lycée/2 ^e cycle	1 ^{er} degré d'études 2 nd degré d'études	03 parcours (1) 05 ans (2) 06 ans (3) 09 ans
Diplôme de fin de cycle	BEPC/GCE OL Baccalauréat / GCE AL	BEC Baccalauréat ESG	Baccalauréat (Suneung)	Brevet Baccalauréat	Certificat d'études Baccalauréat	
Nombre de classes (années)	07	06	06	07	06	Maximum 09
Effectif par classe	60	27	26	26	20	
Nombre de jours d'enseignement par semaine	05 jours et plus	06 jours	06 jours	4,5 jours	05 jours	
Volume horaire hebdomadaire	34h et plus	[33h-35h]	50h	26h	30h	

Source : CAMERCAP-PARC

Au-delà de quelques similitudes avec les pays pris en exemple, notamment sur la répartition par niveau d'études et les diplômes obtenus en fin de cycle, le Cameroun dispose d'un modèle éducatif très différent de ces cinq pays dans le niveau secondaire.

- **Sur la question des effectifs** : la norme au Cameroun prévoit un effectif de 60 élèves par classe, tandis que dans les autres pays, les

effectifs sont en général fixés à moins de 30 élèves par classe. Cependant, cet effectif au Cameroun, qui nous semble déjà pléthorique, est pratiquement et généralement dépassé ; on retrouve bon nombre d'établissements publics et privés qui accueillent plus de 60 élèves par classe, parfois jusqu'à 100 et plus !

42 - En tenant compte des deux sous-systèmes d'enseignement au Cameroun (anglophone et francophone)

43 - Journée consacrée aux évaluations dans les Collèges catholiques de Yaoundé

- **Sur le volume horaire et le nombre de matières** : La France assume d'un volume horaire hebdomadaire de 26 heures pour sept (07) matières essentielles et quelques matières optionnelles (02). Tandis que les établissements secondaires du Cameroun dispensent plus de 15 matières (essentielles, complémentaires et optionnelles comprises), pour plus de 30 heures de cours par semaine aux élèves. Il est de plus en plus courant pour le déplorer, la pratique des cours le samedi, parfois jusque dans l'après-midi⁴³.

Aussi curieusement, le Cameroun qui a hérité du modèle éducatif de la France, continue de trainer le lourd tribut de la colonisation. Et pourtant, la France elle-même a déjà abandonné ce modèle pour s'arrimer au modèle anglo-saxon. Le Cameroun, quant à lui, semble **privilégier l'accumulation des connaissances au détriment de l'acquisition des compétences** ; ce qui ne prédispose pas les élèves à une meilleure insertion socioprofessionnelle, une fois sortis des bancs.

Encadré 5 : La crise de l'orientation scolaire et académique : la place du Conseiller d'Orientation ?

Parmi le personnel pédagogique dans les collèges et lycées du Cameroun, on retrouve le Conseiller d'Orientation. Celui-ci a pour principale mission : assurer l'orientation scolaire de l'apprenant, sans oublier l'accompagnement psychologique de ce dernier. Seulement sur le terrain, l'impact de leur travail reste peu perceptible, non seulement au regard du comportement des élèves, mais aussi et surtout à la lumière de la crise de l'orientation scolaire et académique. Les choix lorsqu'ils ne sont pas guidés par des préjugés ou le suivisme, sont dictés par les aspirations des parents (qui aimeraient voir en leurs enfants la réalisation de leurs vœux ou de leur vie « manquée ». Tout ceci sans tenir compte des aspirations, potentialités et des lacunes de l'enfant. Cela est souvent déplorable lorsque vous interrogez un bachelier quant à la suite de ses études. Les réponses les plus récurrentes sont le plus souvent : « je ne sais pas », « j'attends encore ce que papa et/ou maman vont décider », etc.

Source : CAMERCAP-PARC à partir de la lecture "la fonction du conseiller d'orientation au Cameroun : un luxe, une sinécure" de Bomba Joseph (2016)

CHAPITRE 5 : COMMENT S'EN SORTIR ?

UNE APPROCHE PAR LA RUPTURE : CASSER POUR OUVRIR ET NON POUR DÉTRUIRE

Une sagesse populaire ancestrale enseigne que l'on ne peut pas manger les omelettes sans casser les œufs. En d'autres termes, pour purifier l'or afin de lui conférer plus de valeur, il faut le passer par le feu, la fonderie à très haute température.

Notre proposition de rupture ne vise donc pas à casser pour détruire, mais ouvrir des horizons nouveaux et « prometteurs » pour le Cameroun. Pour cela, nous nous inspirons d'une démarche prospective usitée par ceux qui réussissent et qui constituent pour le moment le modèle en ce qui concerne le développement économique et social : les États-Unis d'Amérique, première puissance mondiale en 2022 et 2023.

« À chaque élection présidentielle américaine, le National Intelligence Council (NIC), c'est-à-dire le cerveau prospectif de la Central Intelligence Agency (CIA), fournit un rapport au nouvel élu de la Maison Blanche sur le monde du futur. Cette synthèse est construite à partir des analyses des meilleurs experts. Le rapport 2022, qui envisage le monde de 2040, annonce des bouleversements, en une génération, comme aucune autre n'en a vécu jusqu'alors, dans le domaine du climat, de la connectivité, de la biotechnologie, de l'intelligence artificielle. Il dessine aussi des sociétés plus fragmentées, sous tension, confrontées à des menaces et des enjeux sans frontières. [...] La technologie pourra-t-elle atténuer les effets du changement climatique ? Quels seront les pays qui détermineront la marche des prochaines décennies ? [...] ».

Nous avons eu l'opportunité de parcourir celui publié en début de l'année 2022, dont la maquette de couverture est présentée en début du présent rapport d'étude.

Le rapport dans l'ensemble ignore l'Afrique dans ses analyses. Aucune perspective ne lui est accordée de manière singulière et particulière. Le continent noir semble ne pas compter pour les stratèges américains du Conseil National du Renseignement américain. Sauf quand il faut évoquer le Nigéria au vu de son poids démographique projeté qui en fera indiscutablement un « géant mondial » [...]

Pour mieux comprendre comment ces conditions pourraient évoluer différemment au cours des vingt prochaines années, les auteurs ont élaboré des scénarii décrivant un éventail de futurs possibles à l'échelle mondiale. Trois questions clés ont permis de façonner ces scénarii.

Quelle est la gravité des défis mondiaux qui se profilent ?

1. Comment les États et les acteurs non étatiques s'engagent-ils dans le monde, avec quelle orientation et quel type d'engagement ?
2. Enfin quelles sont les priorités des États pour l'avenir ?

À partir de ces questions, cinq scénarios plausibles ont été identifiés qui illustrent l'avenir. Chacun d'entre eux reflète les thèmes clés que sont les *défis mondiaux partagés*, la *fragmentation*, la *maladie*, l'*adaptation* et la *contestation accrue*.

- Trois scénarios décrivent des avènements dans lesquels les défis internationaux s'aggravent progressivement et les interactions sont largement définies par la rivalité entre les États-Unis et la Chine : a) les États-Unis sont à la tête d'une résurgence des démocraties, b) la Chine fait la course en tête mais ne domine pas le monde, etc) les États-Unis et la Chine prospèrent et se disputent le leadership dans un monde divisé.

- Deux autres scénarios décrivent des changements plus radicaux. Tous deux découlent de désordres internationaux particulièrement graves et défient les hypothèses émises sur le système mondial. La rivalité entre les États-Unis et la Chine s'avère moins centrale dans ces scénarios, car les deux États sont contraints de faire face à des défis mondiaux plus importants et plus graves, et constatent que les structures actuelles ne sont pas adaptées à ces défis.

La véritable question selon nous, au vu de ces analyses est de savoir quelle sera la place du Cameroun dans la compétition mondiale projetée en 2030, 2035, 2040 ? Comment le pays se prépare-t-il, mieux, comment prépare-t-il ses enfants à rivaliser avec leurs congénères asiatiques et occidentaux ? Comment éviter d'être des spectateurs et des « *followers passifs* » lors des combats pour la survie qui s'annoncent rudes à l'ère de l'intelligence artificielle (IA), de la réalité augmentée, de la fabrication additive, et d'autres enjeux et réalités du monde à venir qui se construit déjà sous nos yeux ?

Le système éducatif actuel pourrait-il les y préparer ?

L'objectif global du pilier sur la transformation du modèle conceptuel du secteur éducation/formation, proposé dans la stratégie de rupture avec le passé⁴⁴ est d'offrir des enseignements et des formations qui visent et aboutissent à solutionner les problèmes de développement du Cameroun et de la sous-région. Pour ce faire, l'option des STI est incontournable.

Ce fut d'ailleurs, l'une des principales résolutions du forum de haut niveau organisé lors de la 27^{ème} session annuelle du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF en 2014⁴⁵ et repris dans la SND30 du Cameroun⁴⁶.

44 - Voir Étude sur « l'évaluation des besoins en renforcement des capacités en vue de la transformation économique du Cameroun. », Camercap-Parc, série : Études #8, décembre 2018.

45 - Le thème de ce forum était : Emploi des Jeunes en Afrique : cibler le renforcement des compétences essentielles. 27^{ème} session annuelle du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF, 19-20 juillet 2018, Yaoundé-Cameroun.

46 - Voir à cet effet l'aspiration 6 de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, « *L'Afrique nous voulons* ».

Les questions fondamentales qui se posent ici sont donc celles de savoir : *Où en sommes-nous ? Et où voulons-nous aller d'ici 2030 et 2035 ? Double échéance de la SND30 et de la Vision.*

À l'horizon 2030 et 2035, le Cameroun voudrait/ devrait disposer d'une école qui satisfasse la demande sociale. La demande sociale pouvant être définie comme un ensemble de besoins de l'Homme nécessaires à sa survie pour son épanouissement. Elle peut être exprimée (santé, nutrition, - éducation, habitat/Logement, communication, routes, etc.) ou non exprimée (non identifiée, mal connue ou non définie). En effet, en adoptant une approche par la demande, la refonte du modèle éducatif repose sur **le principe que l'offre de formation des enseignements devra permettre d'aboutir à un référentiel de métiers fondés sur l'ancrage socioculturel.** Il faudrait donc privilégier l'appui des CTDs qui elles, sont au contact des populations chaque jour et pourraient être le partenaire idéal pour le modèle de système éducatif à promouvoir.

Au bout du compte, il s'agit pour le Cameroun de disposer **des ressources humaines dotées de compétences nécessaires pour conduire le Cameroun au stade de pays émergent.**

Ce résultat macro escompté ci-dessus devrait être atteint à travers la réalisation des objectifs spécifiques ci-après, entre autres :

- Restructurer et harmoniser les 02 sous-systèmes éducatifs camerounais et réviser les systèmes d'évaluation ;*
- Instituer une régionalisation des pôles académiques en fonction du découpage en zones agro-écologiques ;*
- Professionaliser les enseignements dès le niveau primaire ;*
- Donner priorité aux formations scientifiques et technologiques (STEM/STI) ;*
- Prioriser la formation à la citoyenneté et à l'éthique à tous les niveaux du cursus scolaire dès l'enseignement de base.*

Seulement, l'atteinte de ces objectifs requiert l'identification des déficits de capacités essentielles requises. Ainsi, les déficits de capacités identifiées pour réaliser cette rupture peuvent se décliner dans les 04 dimensions de renforcement de capacités, ci-après :

- a) **Au plan institutionnel** : Une juxtaposition des deux sous-systèmes éducatifs à gestion centralisée, dans un même espace géographique consacré par un État unitaire et décentralisé, et dont les finalités ne répondent plus aux besoins de développement des populations ;
- b) **Au plan organisationnel** : Un modèle organisationnel d'enseignements et de contenus de formation non adaptés aux besoins et exigences locales de développement et de l'évolution du monde. laissant notre pays à la traîne et dans un état de pauvreté structurelle ;
- c) **Au plan humain** : Des ressources humaines insuffisantes en quantités et en compétences pour assurer cette transition du modèle éducatif ; et
- d) **Au plan socioculturel** : Cette démarche de rupture va exiger de tourner le dos à l'actuel modèle colonial/néocolonial de formation pour adopter un nouveau modèle qui corresponde à une approche endogène de développement.

Dès lors, afin de disposer d'une école qui réponde aux contraintes de l'émergence d'ici 2035, le CAMERCAP-PARC a énoncé 03 vecteurs de considérations méthodologiques, à savoir :

- 1) Une approche basée sur le renforcement des capacités ;
- 2) Le découpage de zones agro-écologiques ;
- 3) La modélisation de la construction des contenus de formation/apprentissage.

5.1. Une démarche selon l'approche des capacités, d'après la fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF)

L'une des conditions de réussite, à défaut d'être la première, sera de **lever le pied sur l'inertie** tant décriée par les plus hautes autorités du pays. Il faut commencer maintenant et avoir la flexibilité de rectifier le tir en chemin, une fois des déviations de trajectoire constatées.

a. Sur les capacités institutionnelles

Au-delà de la refonte et de l'actualisation de la loi d'orientation scolaire, il est plus qu'opportun que le bilinguisme soit désormais intégral et intégré, tout en assurant les spécificités des types d'enseignement des deux sous-systèmes (anglophone et francophone).

b. Sur les capacités organisationnelles: le fonctionnement du système et les mécanismes opérationnels

Le nœud de la réforme qui marquera la rupture est l'arrimage du découpage du pays en régions académiques correspondant aux zones agro-écologiques. C'est une organisation fonctionnelle qui ne bouscule pas l'organisation administrative du territoire sur le plan institutionnel et de la décentralisation. Le Maroc et l'Allemagne, 02 cas de notre échantillon l'expérimentent à différents niveaux.

Les modules de formation et d'enseignement seront déterminés en fonction des besoins identifiés par les CTDs, les potentialités, les atouts et les contraintes de développement de chaque zone agro-écologique préalablement définies. Les modes et modèles de financements, la logistique nécessaire et les mécanismes de fonctionnement seront décrits dans des plans stratégiques intégrés aux zones agricoles et régions académiques.

c. Sur les ressources humaines : pour une optimisation des compétences au-delà des connaissances

C'est le départ et la finalité de la réforme par la rupture. En entrée, le nouveau modèle éducatif exigera le développement de l'approche pour les compétences.

On devra au préalable, procéder à une estimation des besoins en compétences (ressources humaines) pour réaliser les objectifs de développement durable de chaque région. L'académie régionale sera responsable de la formation initiale et continue en rapport avec les ressources disponibles dans le temps. À la sortie, l'académie régionale devra mettre à la disposition de la communauté nationale (mais prioritairement locale), des ressources humaines de qualité, dotées de compétences essentielles pour solutionner les problèmes de développement local, mais aussi national.

d. L'ancrage socioculturel : une donnée de départ qui traduit la demande sociale en rapport avec les zones agro-écologiques

C'est l'expression aboutie du développement local « autopensé », tel que visé par la philosophie du processus de décentralisation. Les objectifs de développement sont définis par les populations locales, le système éducatif produit les ressources humaines compétentes, pour transformer les atouts et modifier les contraintes, en biens et services (pour atteindre les objectifs), à travers un système productif adéquat utilisant des technologies adaptées. Le système de gouvernance économique assurant une juste et équitable redistribution, pour un développement durable et inclusif.

5.2. Le découpage des zones agro-écologiques et les académies régionales

Il s'agit de scinder le territoire en un nombre fini de zones selon les critères de proximité agro-écologique, de similarités anthropologiques et culturelles. On pourrait donc, dans un souci d'efficacité, disposer de 04 à 05 zones agro-écologiques. (Voir figure ci-dessous)

5.3. La modélisation des contenus de formations/apprentissage

L'idée est de procéder à un diagnostic qui mettra en avant les atouts et les contraintes de développement propres à chaque zone, et les traduira ensuite de manière directe ou indirecte en résultats de développement.

a) Uniformisation/harmonisation des 02 sous-systèmes éducatifs camerounais :

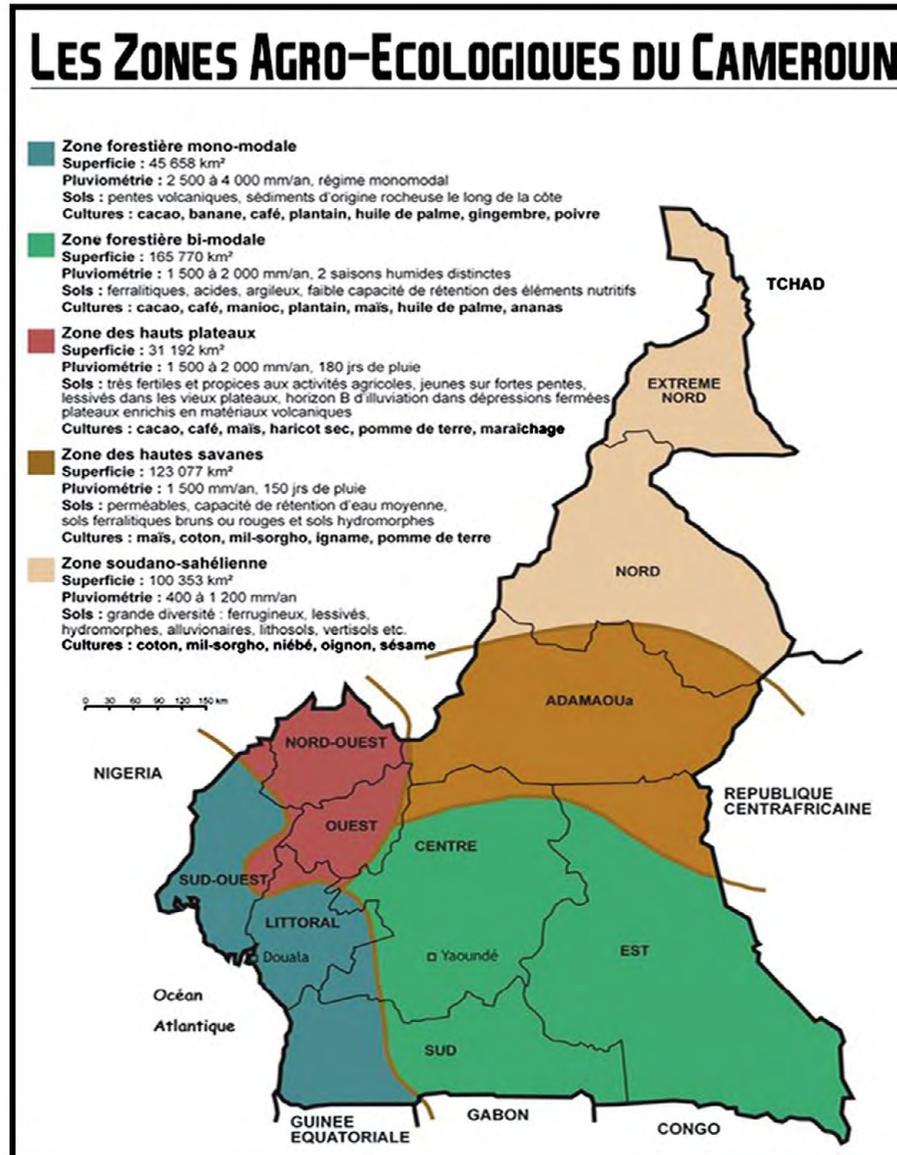
- Par la pratique du **bilinguisme Intégral** à tous les niveaux d'enseignement en rendant tous les apprenants parfaitement bilingues. Les deux langues officielles deviennent ainsi les langues d'enseignement-apprentissage et les langues d'instruction pour chaque apprenant conformément à la Constitution qui stipule que les deux langues sont d'égales valeurs ; et
- Par l'**harmonisation des théories, des techniques (pratiques) et des stratégies d'enseignement-apprentissage des deux sous-systèmes.**

Le résultat attendu de cette rupture sera d'aboutir à un système éducatif camerounais intégralement bilingue (Cf. Constitution de la République), axé sur le développement des compétences qui apportent des solutions aux préoccupations de développement du pays tout en restant ouvert au monde.

a) Renforcement de l'éducation à la santé, à la vie, au bien-être et à la citoyenneté

Par une initiation des apprenants au respect de la chose publique, au sens du bien commun, à l'importance du vivre ensemble et de la discipline, on aboutirait à une école camerounaise qui produit des citoyens moralement sains et équilibrés, respectueux de la chose publique, ayant le sens du bien commun, soucieux de l'importance du vivre ensemble et de la discipline.

Figure 3 : Découpage du Cameroun en zones agro-écologiques



Source : INC

CONCLUSION

Quelle école pour l'émergence du Cameroun ? Répondre à cette question est fort interpellateur lorsque nous sommes à plus de 150 mois de la mise en œuvre du programme d'émergence du Cameroun et que les résultats escomptés restent toujours attendus. Le système éducatif du Cameroun reste grippé et l'analyse faite dans le cycle primaire et secondaire général dans ce document, le démontre à suffisance. Pour que l'école camerounaise puisse jouer un rôle moteur vers l'émergence, il importe de l'adapter aux nouveaux défis qui se posent.

Au final, quelle orientation pour la porte de sortie du tunnel ?

Les analyses et commentaires qui précèdent nous invitent à la rupture : rompre d'avec le passé et le présent de notre système éducatif, notamment dans les cycles primaire et secondaire, ce qui va induire des modifications inéluctables dans le supérieur.

Trop d'enseignements dispensés aux apprenants pour une efficacité douteuse et contestable. La grandeur d'un homme, d'une communauté ou d'une nation réside dans sa capacité à se remettre en cause et à renaître des cendres. **La Remontada à laquelle les Lions indomptables du football** nous ont habitués en est la meilleure preuve. La résilience ne suffit plus et ne peut être assimilée à l'objectif qui est le décollage vers l'émergence.

Si la sagesse populaire enseigne que l'on ne change pas une équipe qui gagne, la contraposée mathématique devrait aussi être admise : une équipe qui ne gagne pas doit être changée !

Copions donc en adaptant au contexte local et de nos agendas de développement propres, des programmes scolaires allégés, ciblés, pertinents et donc efficaces.

Tout en suivant les orientations de la Vision 2035, de la SND30 et de la SSEF pour privilégier les STEM, une des innovations/propositions à oser pourrait être de se limiter aux matières du Groupe 1 par classe, tel que déterminé par les spécialistes, auxquelles on ajouterait 02 ou 03 autres matières du groupe 2.

Nous laissons toutes compétences et décisions aux spécialistes des technologies éducatives.

Notre pro-action et notre mission est d'ouvrir le débat.

Évaluer-Oser-Innover/-

QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **BAD (2018)**, Étude de faisabilité de la création du Fonds Africain pour l'Éducation.
- **BOMDA Joseph (2016)**, La fonction du conseiller d'orientation au Cameroun : un luxe, une sinécure ?
- **CAMERCAP-PARC (2018)**, Évaluation des besoins en renforcement des capacités en vue de la transformation structurelle de l'économie du Cameroun.
- **Cameroun**, Loi N°96/06 du 18 janvier 1996 Portant révision de la Constitution du 02 juin 1972, modifiée et complétée par la loi N°2008/001 du 14 avril 2008.
- **Cameroun**, Loi N°98/004 du 04 avril 1998 Portant Orientation de l'éducation au Cameroun.
- **Cameroun**, Rapport du Grand Rapporteur du Grand Dialogue National.
- **MINEDUB (2018)**, Cameroon Primary School Curriculum for English Subsystem.
- **MINEDUB (2018)**, Curriculum de l'enseignement primaire francophone camerounais.
- **MINEDUB et MINESEC (2022)**, Arrêté conjoint N° 120/B1/1464/AC/MINEDUB/MINESEC du 19 août 2022 fixant le calendrier de l'année scolaire 2022/2023 en République du Cameroun.
- **MINEPAT (2009)**, Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).
- **MINEPAT (2009)**, Cameroun : Vision 2035.
- **MINEPAT (2020)**, Stratégie Nationale de Développement (SND30).
- **MINESEC (2022)**, Arrêté N°92/22/MINESEC du 07 mars 2022 portant définition de la nature, de la durée et des coefficients des matières dans les séries et classes de l'Enseignement Secondaire Général.
- **MINFI**, Lois de Finances (2013-2022).
- **Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse**⁴⁷, Programmes et horaires à l'école élémentaire, in www.education.gouv.fr
- **KWAME NKRUMAH (mai 2009)**, le Consciencisme, éditions présence africaine
- **ONU (2015)**, Agenda 2030 : Objectifs du Développement Durable (ODD30).
- **René Dumont (octobre 2012)**, l'Afrique noire est mal partie, éditions du Seuil.
- **UA (2014)**, Science, Technologie et Innovation pour l'Afrique : Stratégie pour 2024 (STISA-2024).
- **UA (2015)**, Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons.
- **UA (2016)**, Stratégie Continentale de l'Éducation pour l'Afrique 2016-2025.

